Environnement Canada
Service des parcs

Environment Canada
Parks Service

Lieu historique national de
PORT AU CHOIX

PLAN DE GESTION

1991

Canada

92-07070/

AVANT-PROPOS

Le lieu historique national de Port au Choix apporte élément nouveau à l'ensemble déjà impressionnant du réseau des lieux historiques nationaux du Canada. Il permet notamment de rappeler plusieurs volets d'une histoire vieille de 30 000 ans, soit celle de nos peuples autochtones. Ainsi, divers groupes d'autochtones ont vécu dans la région de Port au Choix à une époque s'étendant entre 4 200 et 1 300 ans passés, c'est-à-dire pendant une période sept fois plus longue que celle depuis laquelle les Européens sont venus s'établir au Canada.

Les vestiges confirmant la présence à Port au Choix des Indiens de l'archaïque maritime pendant près de un millénaire, entre 4 200 et 3 200 ans passés, ont en fait permis de retracer les traditions de ces peuples. Port au Choix est aussi reconnu comme l'un des plus importants lieux d'établissement des premiers Esquimaux Paléo au Canada. Deux groupes de cette branche d'Esquimaux, les Groswater et les Dorsetiens, y ont en effet vécu à une époque se situant entre 2 600 et 1 300 ans passés.

Le présent plan de gestion expose le but visé par l'aménagement du lieu historique national de Port au Choix et situe celui-ci dans son contexte. Il propose en outre une approche destinée à guider sa mise en valeur, sa gestion et son utilisation. Un résumé des principales décisions figure au début du plan; celles-ci sont ensuite expliquées dans le corps du texte.

Je tiens à remercier les nombreuses personnes qui, par leur participation aux consultations publiques, ont contribué à l'élaboration de ce plan. Leur apport aidera le Service canadien des parcs à gérer ce lieu historique de manière à répondre aux besoins des visiteurs actuels comme des générations futures de Canadiens.

Le lieu historique national de Port au Choix est certainement un endroit spécial. J'entérine avec plaisir ce plan, qui expose comment il sera protégé, géré et mis en valeur à l'avenir.

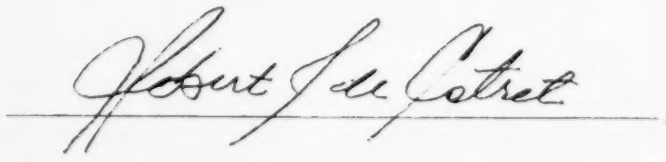

Le Ministre de l'Environnement
Robert R. deCotret

PLAN DE GESTION
POUR LE LIEU HISTORIQUE NATIONAL
DE PORT AU CHOIX

Approuvé par :

J.D. Collinson
Sous-ministre adjoint

W.C. Turnbull
Directeur général,
Service canadien
Région de l'Atlantique

G. Noseworthy
Surintendant régional,
Lieux historiques,
Terre-Neuve et Labrador

B. Bradbury
Surintendant,
Lieu historique national
de Port au Choix

Ministère de l'Environnement
Service canadien des parcs
1991

RÉSUMÉ DES GRANDES DÉCISIONS

1. Fouilles archéologiques

D'autres fouilles archéologiques seront effectuées pendant plusieurs étés, principalement sur les sites autrefois occupés par les Esquimaux de la baie Groswater et les Esquimaux Dorset, afin d'exploiter plus systématiquement le riche potentiel de ces ressources.

2. Interprétation sur place

Des programmes d'interprétation seront élaborés pour Philipps Garden et les cimetières de l'archaïque maritime de façon que les visiteurs de Port au Choix comprennent et apprécient mieux ces ressources archéologiques.

3. Centre d'accueil

Un nouveau centre d'accueil sera aménagé près de la route menant à Pointe Riche. Les vues panoramiques du littoral de la péninsule Northern orienteront les visiteurs vers le lieu historique de Port au Choix.

4. French Shore

La plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada qui commémore cet aspect important du traité entre Terre-Neuve, et la France et l'Angleterre sera replacée à Pointe Riche et l'histoire du French Shore sera racontée à cet endroit.

5. Phare de Pointe Riche

L'histoire de ce phare canadien du 19^{e} siècle sera racontée à Pointe Riche, et les projets d'utilisation et de conservation de la maison du gardien du phare seront examinés avec des partenaires potentiels.

6. Accès

Le réseau de sentiers qui mène à Philipps Garden et à d'autres secteurs du lieu historique de Port au Choix sera amélioré et étendu. La route de Pointe Riche fera aussi l'objet de travaux de réfection.

7. Limites

Les biens-fonds de la péninsule de Port au Choix dont on n'a pas besoin pour l'aménagement de ce lieu historique national seront rendus à la province de Terre-Neuve.

8. Mise en marché

On poursuivra les principales activités de mise en marché, soit analyser le marché que représente le lieu historique et faire en sorte que les visiteurs viennent en plus grand nombre et vivent une expérience plus enrichissante. Cette démarche s'inscrira dans une stratégie touristique régionale.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos
Approbations
Résumé des grandes décisions
Table des matières
Introduction

page

1.0 Rôle et concept 1
1.1 Rôle particulier de ce lieu historique 1
1.2 Thèmes 1
1.3 Objectifs 2
1.4 Mise en marché 2
1.5 Concept 3

2.0 Contexte 5
2.1 Contexte historique 5
2.2 Cadre physique 9
2.3 Contexte régional 9
2.4 Accès et circulation 11

3.0 Analyse 13
3.1 Ressources archéologiques 13
3.2 Ressources historiques 14
3.3 Ressources naturelles 14
3.4 Installations existantes pour les visiteurs 16
3.5 Installations d'entretien 17
3.6 Fréquentation actuelle et prévisions 17
3.7 Participation du public 18
3.8 Conclusions 19

4.0 Le concept d'aménagement 21
4.1 Propositions du plan de gestion 21
4.1.1 Installations et services pour les visiteurs 21
4.1.1 Interprétation sur place 21
4.1.3 Archéologie 22
4.1.4 Sentiers 23
4.1.5 Limites 24
4.1.6 Protection des ressources 24
4.1.7 Tours de transmission radio, radiophare et de transport d'électricité 25
4.1.8 Route de Pointe Riche 25
4.2 Mise en marché 25
4.3 Intégration régionale 27
4.4 Mise en oeuvre du plan et exploitation 28

5.0 Incidences socio-économiques et environnementales 31

Ouvrages de référence 33
Remerciements 35
Cartes Contexte Régional
Concept D'Aménagement

INTRODUCTION

Le présent plan de gestion pour le lieu historique national de Port au Choix décrit la démarche que le Service canadien des parcs adoptera pour protéger ce lieu d'intérêt national et pour permettre aux Canadiens d'en jouir. Il fait état de diverses initiatives importantes dont les visiteurs profiteront, qu'ils viennent de la ville de Port au Choix ou de Port Coquitlam, en Colombie-Britannique.

Ce plan porte sur diverses questions importantes comme la protection et l'interprétation des ressources archéologiques et la qualité et l'emplacement de services et d'installations d'accueil particuliers. Dans l'élaboration de ce plan, le Service canadien des parcs a tenu compte des années de fouilles archéologiques ainsi que du relevé et de l'évaluation détaillés des ressources naturelles.

En tant que gardien de ce site particulier pour le bénéfice des Canadiens, le Service canadien des parcs assurera la protection continue des ressources archéologiques et naturelles qu'il recèle. Port au Choix demeurera une attraction touristique importante tant pour les touristes que pour les résidents de la péninsule Northern de Terre-Neuve.

La population a joué un rôle dans l'élaboration de ce plan de gestion. Au début du processus, il y a eu un échange d'idées et on a sondé le public pour connaître ses préoccupations. En outre, on a mené une enquête auprès des visiteurs du lieu et on a demandé au public d'étudier diverses propositions d'aménagement. Nombre des initiatives de gestion du lieu constituent des réponses directes aux suggestions du public.

Vous pouvez vous procurer des exemplaires du présent plan de gestion auprès du surintendant, Lieu historique national de l'Anse aux Meadows, Casier postal 70, Saint-Lunaire - Griquet, Terre-Neuve, A0K 2X0 (Tél. : 709-623-2608).

1

Rôle et concept

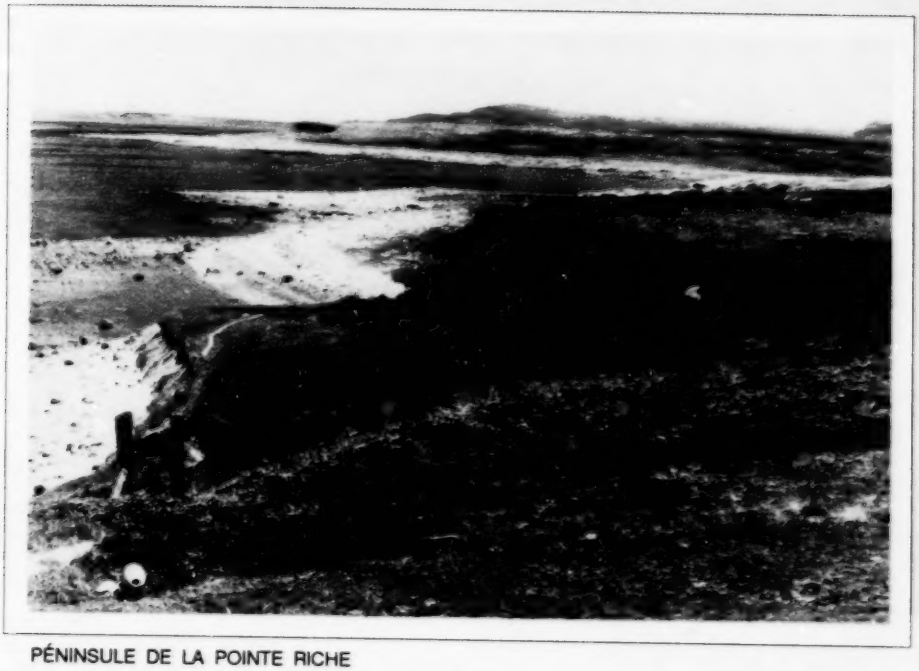

PÉNINSULE DE LA POINTE RICHE

1. RÔLE ET CONCEPT

Le lieu historique national de Port au Choix fait partie d'un vaste réseau de lieux historiques couvrant toutes les régions du Canada et administré par le Service canadien des parcs. Ce réseau comprend des lieux historiques autochtones, des lieux du 18e siècle comme la Forteresse de Louisbourg, et des lieux du 19e siècle comme Fort Walsh, en Saskatchewan ainsi que des monuments érigés à la mémoire d'inventeurs comme le Musée Alexander Graham Bell, situé à Baddeck, en Nouvelle-Écosse.

Port au Choix est l'un des plus récents lieux intégrés au réseau. Au début des années 1970, le gouvernement fédéral s'est porté acquéreur des terres sur lesquelles se trouvaient trois cimetières des Indiens de l'archaïque maritime, juste à la sortie de la rue principale de la ville de Port au Choix. Il a ensuite acheté des terrains appartenant au ministère des Transports, à Pointe Riche, quelques milles plus loin. Constatant de plus en plus le potentiel archéologique de la région, il signa, en 1984, une entente avec le gouvernement de Terre-Neuve en vertu de laquelle il fit l'acquisition de vastes terres en vue de l'aménagement d'un lieu historique national dans la région de Port au Choix, dont un site archéologique connu, Philipps Garden, et des secteurs d'importance potentielle.

Le lieu historique national de Port au Choix est devenu une attraction touristique importante sur la péninsule Northern de Terre-Neuve, au même titre que le parc national du Gros-Morne et le lieu historique national de l'Anse aux Meadows.

1.1 Rôle particulier du lieu

Le lieu historique national de Port au Choix occupe une place particulière dans le réseau canadien des lieux historiques nationaux. Les premiers lieux historiques qui ont été aménagés au début du 20e siècle visaient pour la plupart à rappeler l'histoire du Canada, du début de l'implantation des Européens jusqu'au 20e siècle. L'histoire des peuples autochtones du Canada, avant l'arrivée des pionniers européens, était méconnue des non-autochtones et très peu représentée.

Les Canadiens avaient mieux saisi le rôle important que les peuples autochtones ont joué au début de l'histoire militaire puis à l'époque du commerce des fourrures. Néanmoins, pendant nombre d'années, très peu de lieux historiques nationaux ont illustré principalement l'histoire des autochtones.

Plus récemment, le Service canadien des parcs a réalisé des progrès dignes de mention dans la mise sur pied d'un réseau plus équilibré de lieux historiques nationaux. Le plan établi en 1980 pour guider l'expansion de ce réseau reconnaissait que l'histoire des autochtones était encore sous-représentée et, pour combler cette lacune, le Service canadien des parcs a décidé d'intégrer plus de lieux historiques autochtones au réseau existant. Un certain nombre de lieux historiques autochtones d'importance comme les bordigues des bas-fond d'Atherley en Ontario, ont été identifiés. Quelques sites existants, dont celui appelé Southwold Earthworks et situé près de St-Thomas, en Ontario, ont été améliorés. Parmi les projets mis de l'avant dans d'autres régions, mentionnons la commémoration de l'histoire des autochtones dans l'Extrême-Arctique et la commémoration de certains lieux historiques autochtones en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique.

Le lieu historique national de Port au Choix offre au Service canadien des parcs une occasion exceptionnelle d'élargir et d'améliorer sa prestation en matière de commémoration et d'interprétation de l'histoire des autochtones du Canada. Ici, deux peuples autochtones du Canada, les Indiens et les Esquimaux, sont représentés. Les manifestations locales de ces deux peuples ont été jugées comme étant d'une importance historique nationale. Le rôle de Port au Choix dans le réseau canadien des lieux historiques nationaux est de présenter, pour la connaissance et la jouissance des Canadiens, les aspects de l'histoire des autochtones du Canada qui sont représentés en ce lieu, et plus particulièrement celle des Indiens de l'archaïque maritime, des Esquimaux de la baie Groswater et des Esquimaux Dorset.

1.2 Thèmes

Les thèmes d'un lieu historique national sont fonction des aspects de l'histoire du lieu qui sont jugés d'importance nationale. Ils sont choisis aux premiers stades de la planification pour faciliter l'établissement du contexte historique et pour déterminer le rôle du lieu historique dans le réseau canadien des lieux historiques nationaux. Les thèmes permettent donc d'axer la recherche et la planification qui président à la création de chaque lieu historique.

Les thèmes choisis pour le lieu historique de Port au Choix reflètent les divers aspects de l'histoire des terres sur lesquelles le lieu historique est situé et l'interprétation faite de cette histoire. Ils reflètent tout particulièrement l'importance de Port au Choix sur le plan archéologique. C'est en 1904, suite à la découverte de restes humains et d'objets en ivoire par un habitant de la région qu'on commença à prendre conscience des ressources archéologiques que le lieu recelait.

Les fouilles effectuées par la suite ont amené la Commission des lieux et monuments historiques du Canada à reconnaître que Port au Choix était un lieu d'une im-

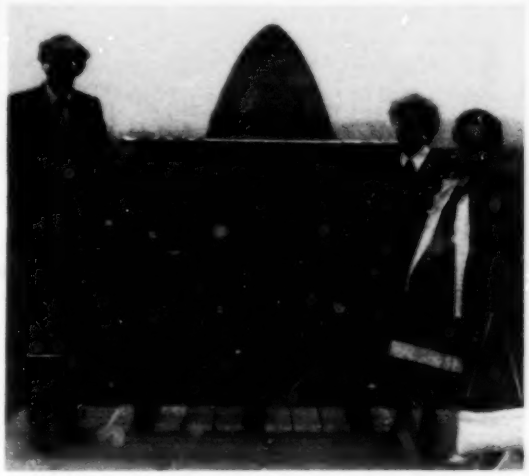

Dévoilant de plaque, cimetières maritimiens de l'Archaïque. 1990

portance nationale. En 1970, la Commission recommanda que le gouvernement fédéral acquiert les terres voulues pour commémorer la présence des Indiens de l'archaïque maritime à Port au Choix. En 1982, elle recommanda qu'on envisage d'intégrer le lieu fréquenté par les Esquimaux Dorset dans une région connue sous le nom de Philipps Garden pour rappeler le souvenir des premiers autochtones à s'établir dans la région de Port au Choix. Suite à la découverte de vestiges d'un autre groupe, les Esquimaux de la baie Groswater, on crut bon de commémorer l'histoire de ces deux groupes d'Esquimaux ainsi que des Indiens de l'archaïque maritime.

La Commission a aussi reconnu qu'un autre aspect de l'histoire de la région était d'importance nationale. C'est l'histoire du French Shore et des droits, conférés par des traités à la France, de pêcher dans les eaux terre-neuviennes et d'occuper une bande du littoral terre-neuvien de 1713 à 1904.

Voici les thèmes approuvés pour le lieu historique national de Port au Choix :

Principal -La tradition archaïque maritime au Canada
Principal -La culture Dorset à Port au Choix
Secondaire -La culture des Esquimaux de la baie Groswater à Port au Choix
Secondaire -L'histoire du French Shore de 1713 à 1904.

1.3 Objectifs

Parallèlement au choix des thèmes d'un lieu historique, on établit un ensemble d'objectifs pour la protection des ressources historiques, l'interprétation des thèmes retenus et la prestation de services aux visiteurs. Les objectifs des lieux historiques nationaux sont fonction des préoccupations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et des orientations qu'impose la politique du Service canadien des parcs. Les objectifs fixés pour le lieu historique national de Port au Choix sont les suivants :

.Assurer la protection voulue aux sites archéologiques et aux objets qui y ont été découverts.

Les sites archéologiques où des fouilles ont eu ou pourraient avoir lieu doivent être protégés. Il faut assurer la conservation des objets découverts à Port au Choix.

.Interpréter la culture des Indiens de l'archaïque maritime et la culture des Esquimaux représentées à Port au Choix de manière à bien transmettre aux visiteurs ce que l'on sait d'elles.

Pour protéger les artefacts, il faudra absolument les exposer dans une installation moderne offrant les conditions propices à leur conservation. Par ailleurs, en exposant ces objets à l'endroit même où ils ont été mis au jour, on permettrait aux visiteurs de mieux saisir le contexte traditionnel où vivaient les deux groupes autochtones.

.Pourvoir le lieu des installations et des services voulus afin de répondre aux besoins des visiteurs.

Le Service canadien des parcs veillera à pourvoir ce lieu des installations et des services qui permettront aux visiteurs de l'apprécier à sa juste valeur. S'il s'avère nécessaire de mettre d'autres services ou centres d'hébergement à la disposition des visiteurs à l'extérieur du lieu, le Service des parcs encouragera le secteur privé et d'autres organismes publics à s'occuper de la prestation des services appropriés.

.Dans la mesure où cela est possible et indiqué, aménager le paysage de façon qu'il continue de ressembler à celui qui existait sur les lieux à l'époque des Indiens de l'archaïque maritime, des Esquimaux de la baie Groswater et des Esquimaux Dorset.

Des études de la flore et de la faune du lieu historique et des environs révèlent qu'on trouve aujourd'hui dans la région sensiblement les mêmes espèces végétales et animales qu'il y a plusieurs milliers d'années. Si on les aménage comme il faut et qu'on les protège, les sites stratégiques du lieu pourront servir de décor authentique à la relation de l'histoire des anciens habitants de cette partie du monde.

1.4 Mise en marché

Pour répondre aux besoins des Canadiens ainsi que des visiteurs d'autres pays, le Service canadien des parcs cherche constamment le meilleur moyen d'assurer des services pertinents et efficaces. Il reconnaît les avantages qu'une industrie touristique florissante et une

industrie culturelle stimulante représentent pour ses lieux historiques et pour le pays en général. Il s'est engagé à aménager des lieux historiques nationaux de façon à établir des liens positifs entre ces ressources culturelles et l'industrie touristique.

Des projets de mise en marché seront élaborés dans le cadre d'une stratégie fondée sur une analyse de marché, des consultations et des activités de planification, de coordination et d'évaluation. Les projets mis de l'avant pour Port au Choix tiendront également compte du rôle positif que le secteur privé peut jouer individuellement et en collaboration avec les organismes fédéraux et provinciaux, notamment quand il s'agira de capitaliser sur les ressources culturelles et naturelles que la région de la péninsule Northern et le Labrador recèlent.

En 1989, le lieu historique national de Port au Choix a reçu plus de 10 000 visiteurs pour la première fois de son histoire. Ce nombre est peu élevé si on le compare à celui de nombreux autres lieux, mais il semble qu'en faisant connaître davantage le lieu et ses richesses patrimoniales, le taux de fréquentation augmentera et le lieu revêtira de plus en plus d'importance pour l'économie de la péninsule.

gique moderne. Pour les aider, on leur présentera des expositions d'objets trouvés dans les cimetières des Indiens de l'archaïque maritime et sur les lieux fréquentés par les Esquimaux de la baie Groswater et les Esquimaux Dorset et on leur offrira la possibilité de fouiller eux-mêmes les sites archéologiques.

Le concept d'aménagement retenu à cette fin prévoit pour les visiteurs un nouveau centre d'accueil situé sur la route Pointe Riche. À cet endroit, les visiteurs pourront amorcer leur excursion en s'informant et en regardant les artefacts en montre et les expositions relatant l'histoire des peuples autochtones ayant habité dans la région.

Cette première étape franchie, les visiteurs voudront se rendre aux sites archéologiques. À l'emplacement des cimetières des Indiens de l'archaïque maritime, ils pourront voir l'endroit où, à l'automne 1967, des squelettes humains et des artefacts recouverts d'ocre rouge ont été découverts alors qu'un bulldozer travaillait le terrain en vue de la construction d'une salle de cinéma et de billard. Les fouilles subséquentes ont permis de mettre à jour quelque 100 squelettes de 3 200 à 4 200 ans à l'emplacement de la terrasse surélevée située au coeur de la municipalité de Port au Choix.

Visiteurs au lieu historique

Les objectifs visés par le Service canadien des parcs est de faire connaître davantage le lieu historique de Port au Choix et d'attirer plus de visiteurs. À cette fin, il exploitera les possibilités à court terme que présentent les visiteurs plus nombreux du lieu historique de l'Anse aux Meadows et les possibilités à long terme inhérentes à l'emplacement de Port au Choix par rapport à un groupe d'attractions au nombre desquelles on trouve le Gros-Morne et l'Anse aux Meadows sur la côte occidentale de Terre-Neuve, et Red Bay, au Labrador.

1.5 Concept

Les visiteurs du lieu historique national de Port au Choix devront exercer leur imagination pour saisir l'essence de ces cultures très différentes de la société technolo-

Quelques kilomètres plus loin, à un endroit surplombant le golfe du Saint-Laurent, hors de vue de la ville moderne de Port au Choix, les visiteurs peuvent observer l'un des plus importants sites occupés par les Esquimaux (Paléo) du Canada. C'est là que les Esquimaux Dorset se sont établis il y a plus de 1 900 ans, pour une période d'environ 600 ans. À proximité, on trouve un site occupé par les mystérieux Esquimaux Groswater, une culture qui a précédé celle des Dorset de quelque 700 ans à Port au Choix et qui y a vécu à la même époque que ces derniers pendant une centaine d'années avant de disparaître.

Un peu plus loin sur la péninsule de Pointe Riche, les visiteurs pourront voir un phare dont la construction remonte aux années 1870. Ils y trouveront aussi une plaque commémorant l'histoire du French Shore et

Plaque du French Shore

apprendront comment les traités entre la France et la Grande-Bretagne ont modifié le cours de l'histoire terre-neuvienne pendant presque 200 ans, soit de 1703 à 1904.

Les visiteurs seront donc mis au fait de l'histoire du lieu historique national de Port au Choix. Grâce à un centre d'accueil moderne et des sites archéologiques, ils peuvent voir les mystères et les vestiges des activités courantes des trois peuples qui sont venus s'installer dans la région de Port au Choix et qui y ont vécu pendant plusieurs millénaires. Ils peuvent comparer leur mode de vie avec le nôtre, ou encore avec celui des premiers pêcheurs et gardiens de phares européens qui se sont établis à Port au Choix à des époques plus récentes.

OBJECTS FAÇONNÉS MARITIMIENS DE L'ARCHAÏQUE RECUEILLIS DE PORT AU CHOIX

Peigne en bois de cervidé, représentant un canard Harle

Gouge en pierre pour le travail du bois

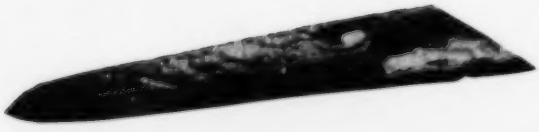

Pointe de harpon à tête détachable, utilisée pour la chasse au phoque

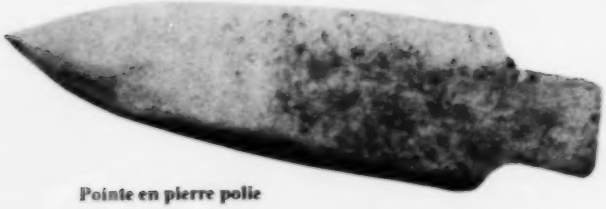

Pointe en pierre polie

Pointe de harpon à barbelure pour la chasse au phoque

2

Contexte

RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE, JARDIN PHILLIPS, 1986

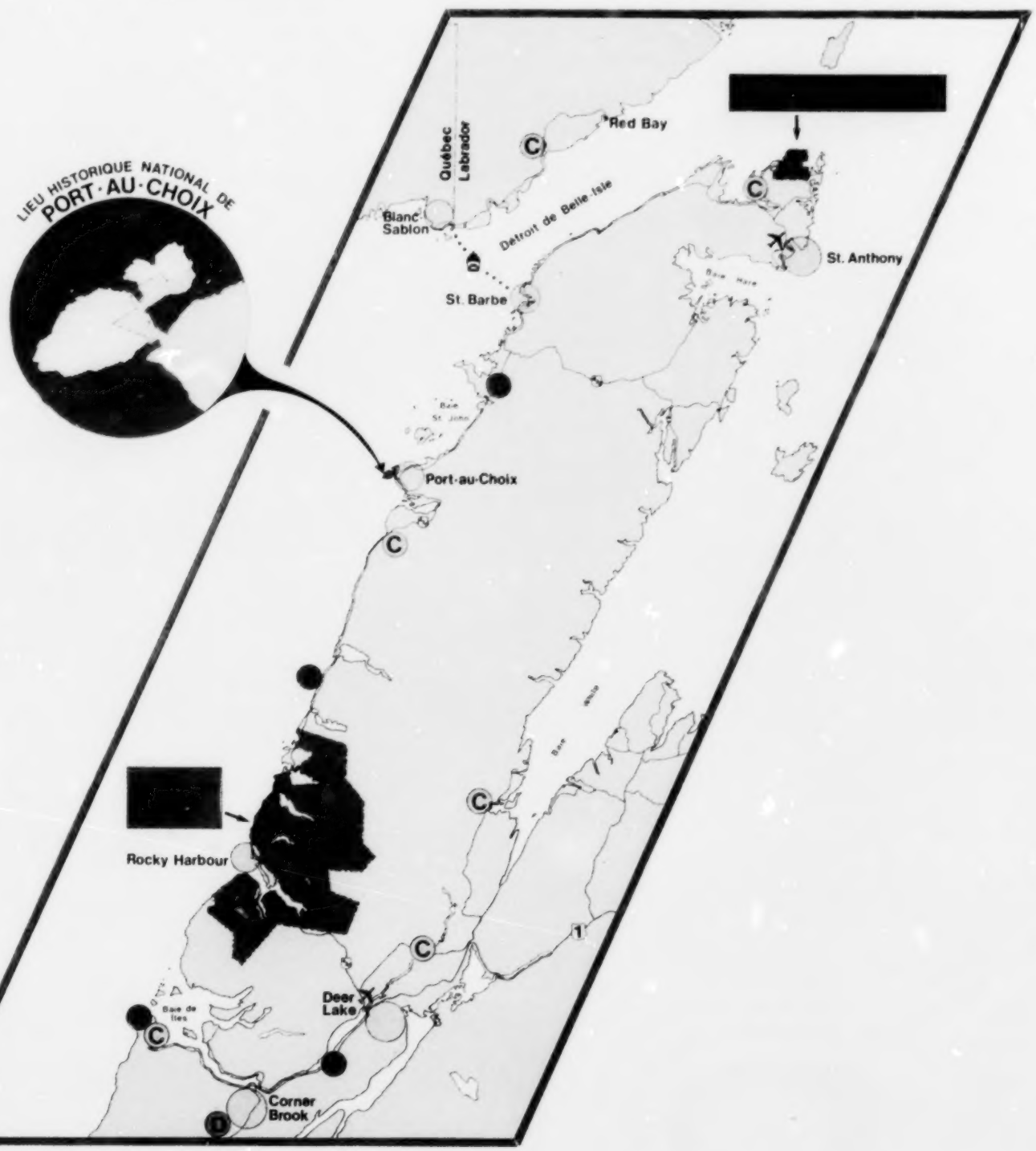

Lieu historique national de PORT·AU·CHOIX

CONTEXTE RÉGIONAL

- AGGLOMÉRATION PRINCIPALE
- AGGLOMÉRATION SECONDAIRE
- Service de traversier
- Aéroports
- Plages et aire de pique-nique
- C Camping
- D Utilisation diurne

Environnement Canada Service des parcs / Environment Canada Parks Service

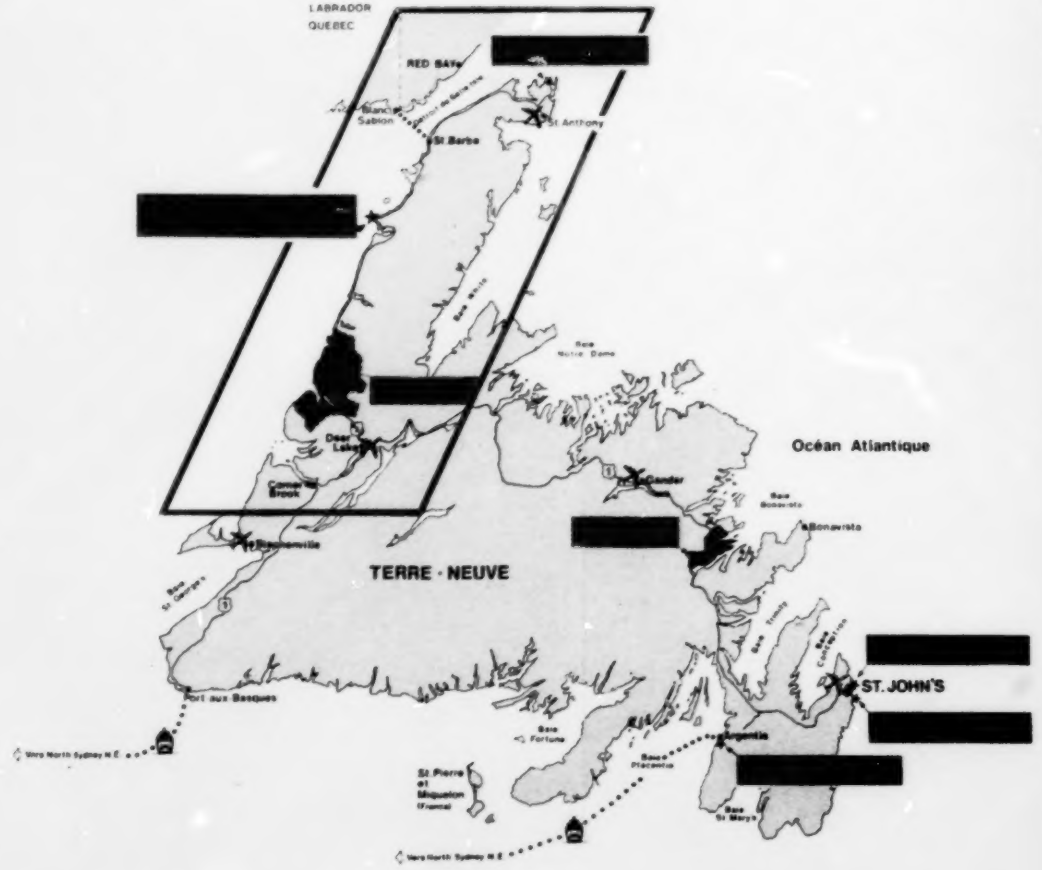

2. CONTEXTE

2.1 Contexte historique

La pêche et d'autres ressources marines ont attiré divers peuples dans la région de Port au Choix à des époques différentes au cours des 4 200 dernières années. Les Indiens de l'archaïque maritime semblent avoir été les premiers à s'installer dans cette région. Ils furent suivis de deux groupes d'Esquimaux (Paléo) puis des Européens. Aujourd'hui, le centre de pêche et de services que constitue la région de Port au Choix est représenté par une collectivité de pêcheurs moderne qui compte environ 1 400 habitants. L'histoire de Port au Choix est celle de ces groupes qui y ont vécu et qui ont exploité les ressources existantes.

Traditions des Indiens de l'archaïque maritime

À notre connaissance, ce sont les Indiens de la tradition archaïque maritime qui les premiers ont fréquenté la région de Port au Choix. Leur tradition est dite archaïque parce qu'ils étaient des chasseurs et des cueilleurs et qu'ils ne connaissaient pas l'agriculture; elle est dite maritime parce que leur survie dépendait en grande partie de la mer et de ses ressources.

Des sites fréquentés par les Indiens de la tradition archaïque maritime ont été découverts à Terre-Neuve et au Labrador; des traces d'une tradition semblable ont été trouvées au sud du Saint-Laurent, en particulier en Nouvelle-Angleterre. Les Indiens de la tradition archaïque maritime sont d'abord passés du Labrador à l'île de Terre-Neuve, il y a environ 5 000 ans, puis ils se sont rapidement répandus dans toutes les régions côtières de l'île. Ces Indiens ont conservé leur culture jusqu'à il y a environ 3 000 ans; dans les sites archéologiques, on n'a trouvé aucun de leurs outils, armes, lieux de sépulture, etc., distinctifs datant d'une période plus récente.

On ignore ce qu'il est advenu de ces Indiens. Il est possible que leur extinction soit due à la perte de l'une de leurs sources importantes de nourriture ou de plusieurs de ces sources; il se peut aussi que quelques-uns survécurent à une catastrophe et se dotèrent d'outils, d'armes, etc. différents pour pouvoir survivre dans un environnement nouveau. Quelle que soit l'explication de la disparition des Indiens de la tradition archaïque maritime qu'on peut clairement identifiés, il semble que l'île de Terre-Neuve ait continué d'abriter des bandes indiennes même à l'époque où les Esquimaux Dorset étaient les habitants les plus nombreux. Il n'a pas été établi de façon certaine que ces Indiens soient les ancêtres directs des Béothuks, mais il semble qu'ils le soient.

Port au Choix contient trois cimetières des Indiens de la tradition archaïque maritime, utilisés pendant une période de mille ans, à partir d'il y a 4 200 ans. Ces cimetières renfermaient une grande variété d'ossements, de pierres, d'outils d'ivoire, ainsi que des armes et des ornements. Ces objets nous ont éclairé sur divers aspects de la société des Indiens de la tradition archaïque maritime, notamment sur leurs croyances et leurs pratiques, magiques et religieuses.

Mais d'après une autorité en la matière, la tentation est néanmoins forte d'imaginer l'existence d'une forme quelconque de culte entourant l'épaulard. Nous savons que d'autres chasseurs de mammifères marins pratiquaient des cultes religieux du genre et il n'y a assurément pas d'animal plus susceptible d'être imité par les chasseurs de phoques (les épaulards sont très habiles à chasser le phoque) ou dont il faut se méfier. Un zoologiste danois signala, en 1862, la découverte de vestiges de 13 marsouins et de 14 phoques dans l'estomac d'un épaulard mâle adulte de 27 pieds dans une région près du Danemark. Même si les attaques des embarcations n'ont pas été étayées et qu'on n'a jamais consigné par écrit le décès d'une personne causé par un épaulard, les Esquimaux vivant actuellement sur la côte du Labrador vénèrent encore cette créature.

Grâce au calcaire, le sol de la région de Port au Choix est alcalin plutôt qu'acide, ce qui a permis la conservation de plusieurs artefacts qui, autrement, auraient été détruits. Port au Choix était et demeure, en raison de l'importance de ses cimetières anciens et du remarquable état de conservation des artefacts qu'ils recelaient, le site excavé le plus riche en renseignements sur les Indiens de la tradition archaïque maritime, au Canada, et ce, même si on n'y a découvert aucun lieu d'habitation.

Les Esquimaux de la baie Groswater

Les Esquimaux Groswater s'établirent à Port au Choix après les Indiens de la tradition archaïque maritime, plusieurs centaines d'années, semble-t-il, après le départ de ces derniers.

On a d'abord pensé que les Esquimaux de la baie Groswater étaient les premiers représentants de la culture Dorset, mais s'il y a quelques liens entre les deux groupes d'Esquimaux, la nature exacte de ces liens reste à éclaircir et les deux traditions pourraient être le résultat de deux migrations distinctes. En outre, il y aurait, selon certains, un écart bien évident de 200 à 300 ans, à Terre-Neuve et au Labrador, entre les vestiges plus récents laissés par les Esquimaux de la baie Groswater et la culture Dorset. Toutefois, d'après les découvertes récentes, les Groswater et les Dorset auraient vécu à Port au Choix à la même époque.

À Terre-Neuve, les lieux où ont été trouvés des vestiges des Esquimaux de la baie Groswater ont été fréquentés par ces derniers il y a 1 800 à 2 600 ans. On pense que l'économie des Esquimaux de la baie Groswater dépendait grandement de la mer, comme celle de leurs prédécesseurs, les Indiens de la tradition archaïque maritime, et celle de leurs successeurs, les Esquimaux Dorset. À Port au Choix, on a découvert aussi bien des artefacts que des lieux d'habitation d'Esquimaux de la baie Groswater.

Ce qui est arrivé aux Esquimaux de la baie Groswater, à Terre-Neuve, est aussi mystérieux que le sort qui a été réservé aux Indiens de la tradition archaïque maritime. On ignore pourquoi rien n'a été découvert sur leur histoire ultérieure.

Parmi tous les lieux fréquentés par les Esquimaux de la baie Groswater et découverts à Terre-Neuve, il n'y en a qu'un, situé à Port au Choix, où les ossements sont bien préservés et où il y a assez de charbon pour qu'on puisse dater les vestiges. Les archéologues qui travaillent à Port au Choix pensent que ce lieu constituera une excellente source d'informations nouvelles sur l'occupation par les Esquimaux anciens du territoire protégé aujourd'hui par le lieu historique nationale de Port au Choix ainsi que sur leur histoire ailleurs à Terre-Neuve et au Labrador.

Esquimaux Dorset

Les Esquimaux Dorset, originaires de l'Arctique, ont commencé à émigrer vers le sud, en direction du Labrador, il y a environ 2 500 ans; ils ont atteint l'île de Terre-Neuve quelque 500 ou 600 ans plus tard.

Les Esquimaux Dorset ont fréquenté la région de Port au Choix pendant six siècles, à partir d'il y a 1 900 ans. Ils ont laissé de nombreuses traces de leur occupation dans les deux lieux d'habitation (l'un à Philipps Garden, l'autre à Pointe Riche) qui ont été découverts. Il semble que le lieu d'habitation de Philipps Garden était un campement côtier permanent et que celui de Pointe Riche, qui était plus à découvert et moins infesté de mouches, était peut-être un campement d'été.

L'économie des Esquimaux Dorset dépendait beaucoup de la mer, comme le démontrent les fouilles faites à Port au Choix. Elmer Harp fils a découvert, en 1949 et en 1950, d'énormes quantités d'os de nourriture. À peu près 98 % de ces os provenaient de phoques du Groenland; les autres provenaient de caribous, de castors, de renards, de morses, de baleines, d'oiseaux marins, d'oiseaux migrateurs et de poissons.

L'étude des sites dorsétiens de Terre-Neuve (celui de Port au Choix est le plus riche de tous) nous a permis de déterminer que la civilisation des Esquimaux Dorset a dû se transformer dans une certaine mesure pour s'adapter à l'environnement terre-neuvien; il a toutefois été prouvé que la civilisation Dorset, à certains égards, n'a subi aucun changement important après l'établissement des Esquimaux Dorset à Terre-Neuve. La façon d'assurer leur subsistance et de s'abriter est demeurée essentiellement la même; le style de leurs outils s'est cependant transformé; de plus, on trouve beaucoup plus de formes abstraites dans les sculptures d'animaux exécutées par les Esquimaux Dorset de Terre-Neuve que dans celles des Esquimaux Dorset du Haut-Arctique. L'art Dorset terre-neuvien est très différent, à certains égards, de l'art Dorset d'autres régions. À Terre-Neuve, on ne trouve pas d'artefacts pouvant être

ARMATURES DISTALES DORSÉTIENS DE PORT AU CHOIX

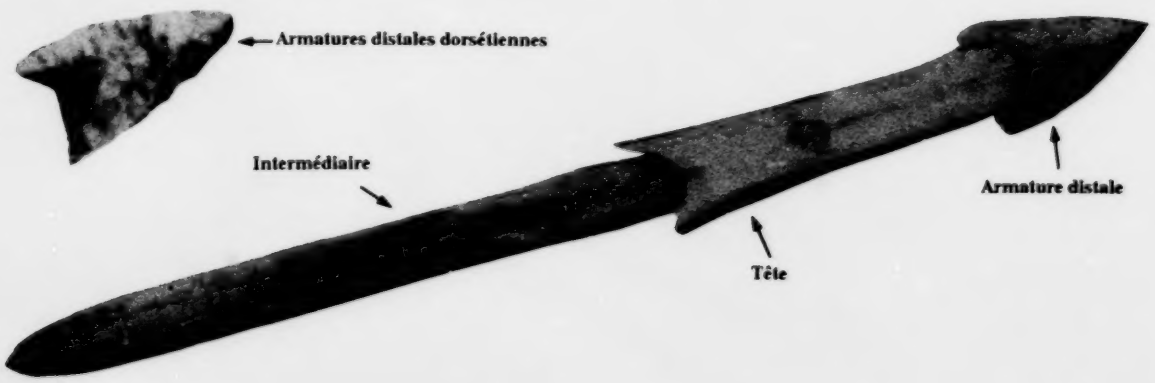

Harpon composé dorsétien

reliés de façon certaine à des croyances qu'avaient d'autres populations Dorset; de plus, les sculptures représentant un animal entier y sont rares.

Les travaux d'Elmer Harp fils ont permis de découvrir 36 emplacements d'habitation, à Philipps Garden, et de déterminer que les Esquimaux Dorset utilisaient deux types d'habitation. Il y avait des habitations conçues, semble-t-il, pour l'hiver; elles comportaient une aire centrale carrée ou rectangulaire, entourée de murs bas en terre et en pierre, et, à l'arrière, une plate-forme de couchage surélevée. Les autres habitations étaient constituées d'une dépression ovale peu profonde résultant de l'enlèvement des grosses pierres qui se trouvaient à l'endroit où elles s'élevaient; comme rien n'indique qu'elles avaient un foyer intérieur, Harp a conclu qu'il s'agissait d'habitations d'été ou de tentes et que, l'été, les repas devaient être préparés à l'aide de foyers extérieurs.

Quelques lieux de sépulture Dorset ont aussi été découverts à Port au Choix; ils ont toutefois été soumis à l'action de pioches moins minutieuses que celles des archéologues, avant que ces derniers n'en apprennent l'existence, et aucun n'a été fouillé par un spécialiste. (Dans une publication datée de 1964, Harp signale qu'un citoyen de la région a découvert un lieu de sépulture commun esquimau.) Ces découvertes sont importantes étant donné que les lieux de sépulture Dorset connus sont rares; si on en a trouvé un certain nombre à Terre-Neuve, ils sont pratiquement inconnus dans l'Arctique.

L'extinction des Esquimaux Dorset de Terre-Neuve, comme celle des Indiens de la tradition archaïque maritime et des Esquimaux de la baie Groswater qui les ont précédés, s'est produite pour des raisons encore inconnues. Tout récemment, on a émis l'hypothèse que la disparition de tous les peuples de l'histoire préeuropéenne de Terre-Neuve pourrait être due à l'absence d'une quantité suffisante de sources d'alimentation dans l'île et dans les eaux l'entourant. Des changements climatiques ou autres mineurs ont pu entraîner une diminution brutale des populations de certaines espèces et avoir des effets dévastateurs sur les peuples qui dépendaient de ces espèces pour se nourrir.

Le French Shore

Les pêcheurs européens ont commencé à fréquenter les eaux terre-neuviennes, à sécher leurs prises sur les rives de l'île et à s'y réapprovisionner dès la fin du 15^{e} siècle. Au début, ces pêcheurs provenaient de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Espagne et du Portugal. Vers la fin du 18^{e} siècle, cependant, la Grande-Bretagne et la France dominaient ce secteur et se disputaient la possession de Terre-Neuve.

En 1713, le traité d'Utrecht confina les pêcheurs français à une bande du littoral terre-neuvien s'étendant de Cap Bonavista, sur la côte est de la péninsule Northern, à Pointe Riche puis sur la côte ouest à Port au Choix. Cette bande attribuée aux Français fut choisie surtout parce que les négociateurs anglais la connaissaient mal et ne l'appréciaient pas. En outre, les pêcheurs anglais s'y rendaient très peu souvent.

De 1713 à 1904, quand les Français cédèrent leurs droits, le French Shore devint l'objet de disputes répétées entre la Grande-Bretagne, la France et Terre-Neuve. Les Terre-Neuviens considéraient le French Shore comme un obstacle important à leur développement et à leur peuplement; cette bande de terre constituait donc un irritant majeur dans les relations de Terre-Neuve avec la Grande-Bretagne.

Port au Choix fut à maintes reprises au coeur de ces disputes qui durèrent presque 200 ans. Dans les

French Shore (1713-1783)

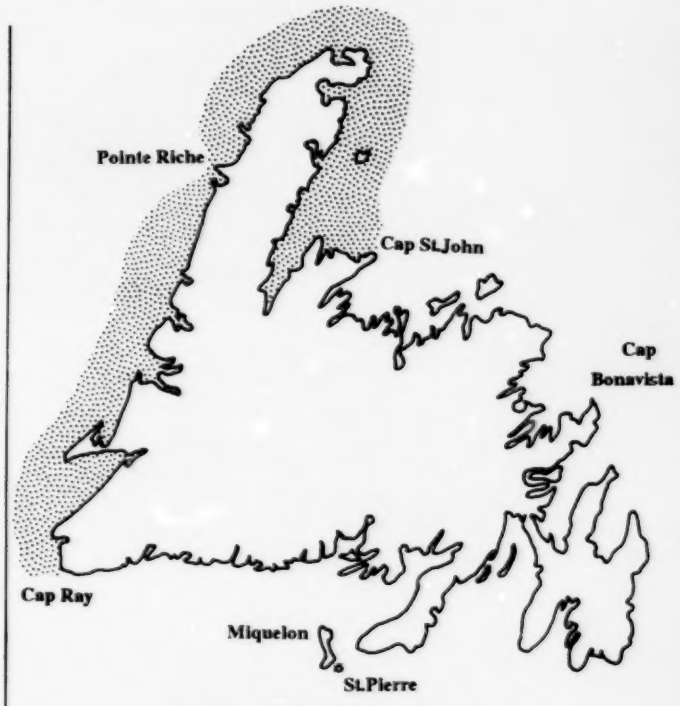

French Shore après 1783

années 1880 par exemple, l'industrie de conserverie du homard connaissait un essor rapide sur l'île. Une entreprise de Saint-Malo construisit une conserverie à Port au Choix, défiant ainsi les clauses du traité en vigueur. Elle dut finalement mettre fin à ses activités. Dans les années 1890, un autre conflit éclata: le gouvernement terre-neuvien commença à saisir les biens français sous prétexte que les Français ne payaient pas les droits douaniers en apportant plus de biens qu'ils n'en avaient besoin pour leurs établissements de pêche. En décembre 1895, le gouvernement colonial saisit trois barils de vin et deux barils de brandy qu'il avait trouvés dans un entrepôt à Port au Choix.

La question du French Shore fut réglée une fois pour toutes en 1904 quand la France renonça à ses droits sur cette bande du littoral. Ce règlement fut l'objet d'une plus large convention entre la France et la Grande-Bretagne qui portait sur un certain nombre de différends dans d'autres parties du monde. La Grande-Bretagne acheta les droits les plus contestables de la France sur Terre-Neuve en faisant des concessions très importantes dans d'autres parties de l'empire. C'est en fait elle qui assuma les coûts du règlement.

Terre-Neuve fut soulagée et reconnaissante envers la Grande-Bretagne. La France renonça à son droit de pêcher ou de faire sécher son poisson sur le littoral, ne conservant que son droit de pêcher sur le French Shore, l'été. À cette exception près, Terre-Neuve avait pleine juridiction sur les terres et les eaux du French Shore.

Phare de Pointe Riche

Pointe Riche renferme aussi un phare dont la construction remonte au 19e siècle et qui constitue un bel exemple de coopération du Canada et de Terre-Neuve avant l'entrée de cette dernière dans la Confédération en 1949. Dans la dernière moitié du 19e siècle, le trafic maritime dans le détroit de Belle-Isle augmenta en raison de l'utilisation croissante de bateaux à vapeur entre Québec et la Grande-Bretagne. Comme un observateur le fit remarquer par la suite, le détroit était de première importance pour le commerce canadien car le trajet était plus court que par le détroit de Cabot et le sud de Terre-Neuve.

Cet itinéraire était certes plus court mais aussi plus dangereux. Ses courants et ses hauts-fonds, les glaces flottantes, le brouillard et les aides à la navigation insuffisantes étaient bien connus des marins. Comme il devait servir les intérêts tant du Canada que de Terre-Neuve, le ministère canadien de la Marine autorisa la construction de quelques phares le long de la côte terre-neuvienne en 1870, dont celui de Pointe Riche. Des pétitions signées par des personnes influentes au Canada à cette époque, y compris le gouverneur général Lord Dufferin, peuvent avoir incité le ministère à agir

de la sorte. Dans une note de service adressée au ministre de la Marine en 1870, le gouverneur général désignait Pointe Riche comme l'emplacement potentiel d'un phare.

Lorsque le ministère de la Marine érigea le phare de Pointe Riche en 1871, plus de onze phares étaient exploités à Terre-Neuve. Le phare de Pointe Riche était considéré comme l'un des trois phares de première classe récemment érigés sur la côte terre-neuvienne pour le bénéfice des navires canadiens qui entraient dans le golfe du Saint-Laurent à Pointe Riche ou qui en sortaient près de l'entrée sud-ouest du détroit.

Au début du 20e siècle, les autorités rénovèrent le phare dans le cadre d'un vaste programme de rénovation des installations situées dans l'embouchure du golfe. Une nouvelle instance, la commission des phares, fut crée en 1904 et chargée de cette tâche. Pour attirer du personnel compétent - des ingénieurs, des opérateurs Marconi et des gardiens de phare - la commission devait offrir des conditions de vie agréables et attirantes, notamment dans le cas des postes isolés. La résidence actuelle du gardien du phare, construite en 1908, est un exemple d'un concept efficace remplissant bien son rôle, celui d'assurer un milieu de vie agréable.

Une succession de gardiens de phare en provenance de Québec ont vécu dans la maison prévue pour le gardien et ont habité le phare. Les résidents locaux leur empruntèrent leurs techniques agricoles, ce qui contribua à améliorer leur niveau de vie. La plupart des gardiens étaient catholiques romains et réservaient souvent une pièce pour les prêtres de passage dans leur maison.

2.2 Cadre physique

Port au Choix est situé sur la côte ouest de la péninsule Northern de Terre-Neuve. Ce lieu historique couvre une superficie de quelque 833 hectares sur les péninsules de Port au Choix et de Pointe Riche. Ces péninsules avancent dans le golfe du Saint-Laurent et sont reliées à l'île de Terre-Neuve par un isthme de 210 mètres de largeur. Elles s'élèvent à un maximum de 60 mètres au-dessus du niveau de la mer.

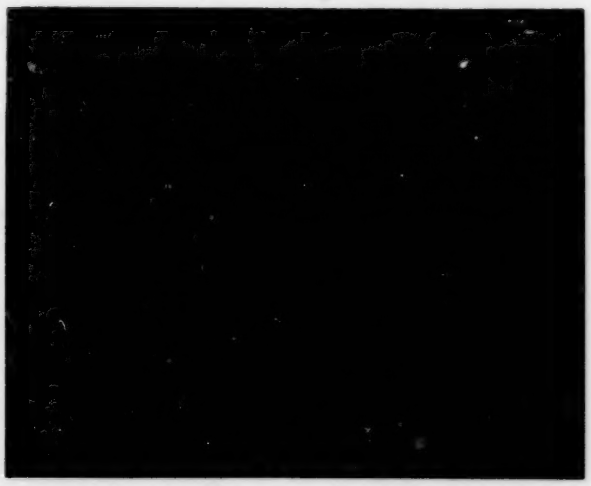

Bruyère et forêt, péninsule Pointe Riche

Batiments du phare Pointe Riche, 1908 (Archives publique du Canada)

Dans les endroits à découvert, les végétaux sont rabougris et dispersés. Derrière les plages s'étendent des landes calcaires ou des prés qui couvrent environ 36 % de la superficie du lieu historique national de Port au Choix. Ces landes calcaires constituent une caractéristique naturelle importante du lieu. Des forêts se dressent sur les deux péninsules où le sol est favorable au développement des arbres. Cependant, la hauteur de ces derniers y est rarement supérieure à quatre mètres car les forts vents du large en limitent la croissance. Voilà pourquoi les ensembles d'arbres dans les endroits à découvert sont de denses peuplements de sapins et d'épinettes rabougris.

2.3 Contexte régional

Le lieu historique national de Port au Choix est l'une des nombreuses attractions naturelles et historiques d'importance de la péninsule Northern de Terre-Neuve. Les autres attractions se situent entre le parc national du Gros-Morne, à l'extrémité méridionale de la péninsule, au lieu historique national de l'Anse-aux-Meadows, à l'extrémité septentrionale. Outre les parcs et les lieux fédéraux de la péninsule, on compte des terrains de camping et des parcs provinciaux ainsi que des accidents de terrain comme les Arches, à quelque 14 km au nord de Gros-Morne. La péninsule Northern donne accès au sud-est du Labrador; on peut y prendre un traversier qui relie St. Barbe, sur l'île de Terre-Neuve, à Blanc Sablon, au Québec.

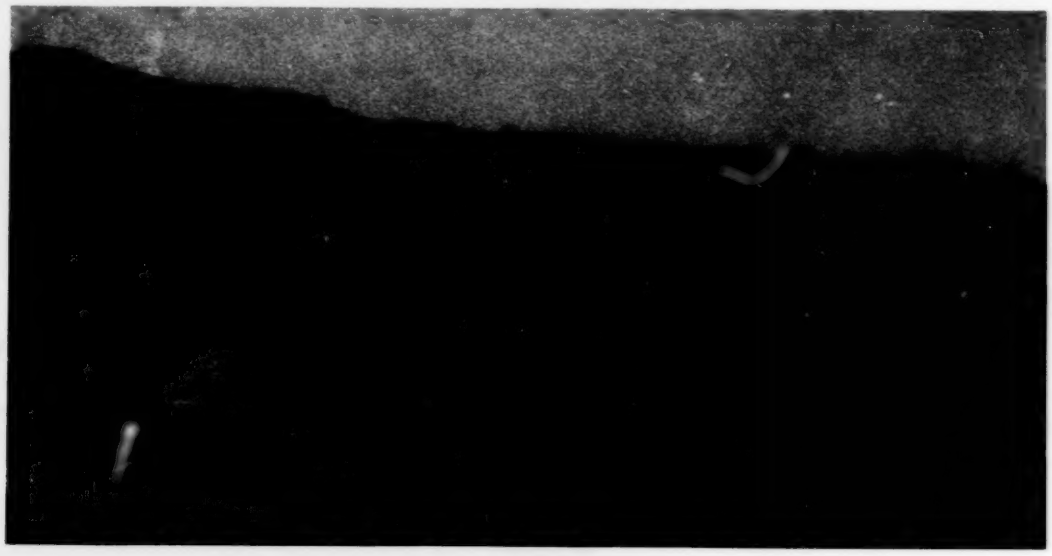

Les Arches

L'activité économique sur la péninsule Northern est composée des industries de la pêche, des forêts, des mines, du tourisme et des services auxquelles s'ajoutent les services gouvernementaux. La pierre angulaire de l'économie est certes la pêche. On trouve d'ailleurs de grandes usines de transformation à Port au Choix et à St. Anthony.

Le tourisme est une industrie relativement jeune sur la péninsule Northern. Avant l'aménagement de l'autoroute (la Viking Trail) en 1980, l'accès routier aux autres régions de Terre-Neuve était limité. Cette autoroute a contribué à l'essor rapide de l'industrie touristique. Vers les années 1980, la partie occidentale de l'île, qui englobe la péninsule Northern, représentait environ 20 % des dépenses annuelles provinciales au titre des voyages et du tourisme, tout de suite après la région d'Avalon.

L'incidence du tourisme sur la péninsule Northern est proportionnellement plus importante que dans la région d'Avalon étant donné que la péninsule Northern est moins peuplée (environ 26 000 habitants). Un peu plus de 10 % de la population (environ 2 800 habitants) vit dans trois localités à proximité du lieu historique national de Port au Choix : Hawke's Bay, Port Saunders et Port au Choix.

La population de la région de Port au Choix a augmenté considérablement au cours des dernières années. En 1956, la municipalité de Port au Choix comptait 271 habitants comparativement à quelque 1 400 habitants en 1985. Cette croissance s'explique surtout par le programme de réinstallation (1965 à 1972) et par la prospérité de la pêche locale. D'après les prévisions pour les trois localités de la région, en 1994, Hawke's Point aura une population de 723 habitants,

Développement résidentiel, Port au Choix

Port au Choix, une population de 1 900 habitants et Port Saunders, une population de 944 habitants.

Sur la péninsule, les trois collectivités fonctionnent comme un centre de services régional qui assure nombre de services qui ne sont pas offerts dans la même mesure ou pas du tout dans la plupart des plus petites localités situées entre Deer Lake, à l'extrémité méridionale de la route des Vikings (Viking Trail), et St. Anthony, à l'extrémité septentrionale de la péninsule. On trouve trois motels à Port au Choix et Hawke's Bay. Il y a aussi des stations-service dans ces deux localités ainsi que divers commerces qui sont plus variés à Port au Choix cependant.

Le comité d'aménagement de Hawke's Bay, avec l'appui du conseil municipal, est en train d'aménager un parc naturel de quelque 122 hectares sur la rivière Torrent, où l'on pêche le saumon. On peut y observer des chutes et une échelle à poissons sur une bande scénique du cours inférieur de la rivière. Le parc servira à diverses fins dont le camping, les pique-niques, la randonnée estivale, le ski de randonnée. On y trouvera un centre d'information pour les visiteurs. Ce projet viendra s'ajouter au projet d'aménagement du lieu historique national de Port au Choix et fera des trois localités précitées un centre de services plus important, au coeur de la péninsule Northern.

2.4 Accès et circulation

Presque tous les visiteurs du lieu historique national de Port au Choix qui résident à l'extérieur de la région arrivent par automobile. L'accès routier à la localité de Port au Choix se fait par une route secondaire qui joint l'autoroute de la péninsule Northern (route 430) à quelque 12 kilomètres de Port au Choix. L'autoroute secondaire traverse la pointe de Port Saunders avant d'atteindre Port au Choix. L'autoroute est bien délimitée à Port Saunders, mais à Port au Choix, les rues de la ville et l'itinéraire menant au centre d'accueil ne le sont pas. Les visiteurs ont proposé l'installation de panneaux de signalisation parce qu'ils éprouvent de la difficulté à trouver le lieux eux-mêmes sans aide ou parce qu'ils estiment que d'autres pourraient avoir des problèmes.

À Port au Choix, les visiteurs empruntent les rues de la ville pour se déplacer de l'enclave des cimetières de l'archaïque maritime et du centre d'accueil vers les autres parties du lieu sur les péninsules de Pointe Riche et de Port au Choix. Exception faite de la rue principale de Port au Choix, ces rues ne sont pas pavées tout comme la route du Service des parcs menant à Pointe Riche.

On peut se rendre à Pointe Riche en empruntant la route existante ou le sentier côtier. La plupart des visiteurs empruntent la route qui mène aussi aux tours de transmission radio appartenant à la Humber Valley Broadcasting Company. Les fonctionnaires de Transports Canada suivent aussi cette route pour se rendre au radiophare et au phare situés à Pointe Riche également. Cette route comporte des courbes et des collines masquées et offre une visibilité médiocre.

En outre, les véhicules peuvent quitter facilement la route et traverser les régions adjacentes au lieu historique national où la végétation est éparse et le sol plutôt dénudé. Quelques sentiers ont été tracés de cette manière, mais ils sont quelque peu endommagés par les véhicules qui transportent des filets de pêche pour ensuite les faire sécher sur la terre dénudée.

Le lieu historique est aussi sillonné de nombreux sentiers ou pistes que les visiteurs et les résidents locaux empruntent pour s'amuser. Le plus important des sentiers, le seul qui soit entretenu par le personnel du lieu, est celui qui longe la côte, de l'anse de Port au Choix à Pointe Riche. Il constitue d'ailleurs la seule voie d'accès à Philipps Garden. Le long de ce sentier, on peut observer des paysages variés allant des plaines luxuriantes aux rochers très fissurés. Dans les régions couvertes de végétation, le sentier est bien délimité mais l'usage de véhicules tous terrains à des fins récréatives dans la région a abîmé grandement les régions parsemées de tourbe ou recouvertes d'une végétation fragile.

Chemin Pointe Riche

Dans les régions rocailleuses, le sentier n'est pas bien toujours délimité ou balisé comme il se doit et pourrait s'avérer dangereux pour les promeneurs imprudents, les enfants et les personnes âgées. À certains endroits, des étangs de la péninsule de Pointe Riche créent des conditions d'humidité qui incommodent les randonneurs. Pour remédier à la situation, on a installé des bouts de trottoir il y a quelques années.

Le sentier mesure environ six kilomètres de longueur et ne comporte aucune boucle. De l'anse de Port au Choix à Philipps Garden, il ne couvre qu'une distance d'environ deux kilomètres (promenade de 15 à 20 minutes), mais les visiteurs doivent revenir sur leurs pas ou longer la rive.

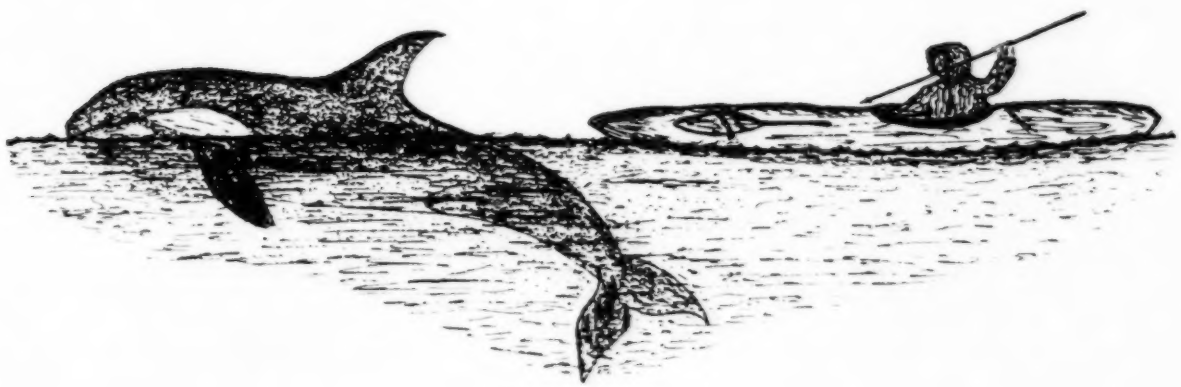

3

Analyse

LE LIEU DE SÉPULTURES ARCHAÏQUE MARITIME

3. ANALYSE

3.1 Ressources archéologiques (sites et collections d'artefacts)

Sites de l'archaïque maritime

Le site représentatif de l'archaïque maritime de Port au Choix est le lieu de sépultures situé à proximité du centre d'accueil. Ailleurs, on a trouvé quelques artefacts de cette culture. À Port au Choix, on n'a découvert aucun lieu d'habitation de cette époque. Dans les cimetières, on n'a trouvé aucuns vestiges de constructions et rien qui puisse distinguer vraiment le lieu des sépultures des autres endroits du lieu historique. Ce site archéologique est aussi entouré d'aménagements modernes, ce qui exclut la possibilité de l'utiliser pour faire l'interprétation des cimetières.

Les visiteurs s'attendent cependant à ce qu'on leur offre des services d'interprétation sur place, comme en atteste le sondage effectué en 1986. Les visiteurs veulent savoir où se trouvaient les sépultures et à quoi elles ressemblaient. Les tombes ont été enterrées dans des dépressions ou des fosses sur une ancienne plage puis recouvertes de gros cailloux, de petites roches ou, à l'occasion, de dalles de pierres plates. Dans certains cas, ces roches font saillie. Les sépultures pouvaient à l'origine avoir une forme arrondie semblable à la couverture de roches plus basse et particulière de la tombe de l'archaïque maritime mise à jour à l'anse Amour au Labrador en 1974. Les tombes sont probablement marquées et l'apparence extérieure originelle pourrait être recréée à des fins d'interprétation.

Sites des Esquimaux Groswater et Dorset

Philipps Garden - un ensemble de terrasses de plage surélevées recouvertes d'herbe et de fleurs en été - offre certaines possibilités d'interprétation contrairement aux cimetières pré-cités. On ne peut pas voir la ville de Port au Choix depuis Phillips Garden de sorte que le paysage en soi peut servir à expliquer le cadre physique des lieux fréquentés par les Esquimaux à cet endroit. Philipps Garden renferme aussi de nombreux lieux d'habitation qui ne sont pas évidents pour l'observateur du dimanche, mais il offre certaines possibilités d'interprétation car l'emplacement des habitations pourraient être marqué par des bermes de gazon comme les vestiges de constructions norvégiennes à l'Anse aux Meadows.

Site du cimetière maritimien de l'Archaïque

Phillips Garden

Sculpture en pierre d'épaulard (Maritimien de l'Archaïque)

Collections d'artefacts

Les gouvernements fédéral et provincial possèdent de vastes collections d'objets représentatifs des Esquimaux Dorset et des Indiens de l'archaïque maritime. M. James Tuck affirme dans son ouvrage sur le site de l'archaïque maritime intitulé Ancient People of Port Choix que Port au Choix recèle "l'un des ensembles de squelettes humains et l'une des collections d'artefacts en pierre, en os ou en bois de cervidé, du nord-est de l'Amérique du Nord."

La plupart, mais non la totalité, des articles de ces collections sont de petite taille de sorte qu'on pourrait exposer un grand nombre d'objets dans un espace relativement restreint. Étant donné que certains objets sont organiques, il faut les garder dans des conditions environnementales appropriées pour qu'ils ne se détériorent pas indûment.

Ressources anglaises et françaises

Port au Choix recèle aussi des ressources archéologiques enfouies rappelant les lieux de pêche français et anglais de la région. Ces ressources ont été trouvées à la faveur de fouilles archéologiques, mais elles n'ont pas été examinées en détail étant donné que les fouilles étaient concentrées sur les lieux fréquentés par les Indiens et les Esquimaux (Paléo). De plus, outre l'histoire du French Shore, on trouve dans le Canada atlantique des lieux plus importants où commémorer les pêches sur la côte Est. La pêcherie Banks est commémorée à Lunenburg, en Nouvelle-Écosse, et la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a recommandé qu'on commémore l'industrie de la chasse au phoque, la pêcherie du Labrador, ainsi que la pêche dans les eaux intérieures et les eaux internationales à Bonavista, Terre-Neuve.

3.2 Ressources historiques

La résidence du gardien du phare et les trois dépendances situées à proximité du phare de Pointe Riche relèvent de la compétence du Service canadien des parcs. La construction de ce phare par le gouvernement canadien dans les années 1870 constitue un bel exemple de coopération entre le Canada et Terre-Neuve avant l'entrée de cette province dans la Confédération. Par ailleurs, les gardiens de phare ont joué un rôle important dans la vie de la communauté. Les résidents de Port au Choix ne l'ont pas oublié et souhaiteraient que le phare soit préservé et que son histoire soit interprétée.
La maison du gardien du phare a été évaluée par le Bureau d'examen des édifices fédéraux à valeur patrimoniale, mais elle n'a pas été reconnue ni classée comme ressource du patrimoine. Néanmoins, cette maison de Pointe Riche est en bon état et son entretien ne devrait pas exiger un investissement de taille dans l'avenir immédiat. On dispose encore de temps pour examiner les diverses propositions relatives à cette ressource historique.

3.3 Ressources naturelles

L'Inventaire des ressources naturelles effectué en 1985 porte principalement sur la géologie du lieu, sa végétation et les oiseaux qu'il abrite. En ce qui a trait aux végétaux, on a constaté que le fait que les péninsules de Port au Choix et de Pointe Riche soient à découvert et balayées par le vent influe grandement sur eux. À partir de janvier ou de février, et jusqu'à mai, le courant du Labrador apporte des glaces dans la région. L'été, celle-ci subit de violentes tempêtes qui s'éloignent du continent par le golfe du Saint-Laurent. Tous ces facteurs expliquent pourquoi Port au Choix est l'un des endroits où il vente le plus au Canada et pourquoi les pluies ont tendance à être plus abondantes l'été

qu'à toute autre période de l'année. On doit tenir compte de ce facteur important lorsqu'on conçoit des installations pour les visiteurs.

Dans les endroits à découvert, les végétaux sont rabougris et modelés par le vent. Derrière les plages s'étendent des landes calcaires qui occupent environ 36 % du lieu historique national de Port au Choix. Il y a deux types de landes : les landes d'empetrum et les landes rocheuses. La lande d'empetrum est recouverte en permanence ou presque d'un tapis végétal qui fait penser à du gazon; c'est un habitat assez stable, mais des espèces végétales associées aux établissements humains, dans les endroits où la présence de l'homme a influé grandement sur la nature, ont remplacé, à divers degrés, la végétation naturelle. Les endroits les plus touchés par les espèces nouvellement introduites sont la bande qui longe la route de Pointe Riche et les environs du phare.

Des forêts se dressent dans les deux péninsules, où le sol est favorable au développement des arbres. Cependant, la hauteur de ces derniers y est rarement supérieure à quatre mètres. Ce sont les forts vents du large qui en limitent la croissance. Voilà pourquoi les ensembles d'arbres, dans les endroits à découvert, sont de denses peuplements de sapins et d'épinettes rabougris appelés "tuckamore" ou "krum holtz".

La municipalité de Port au Choix influe grandement sur les oiseaux. L'usine de transformation du poisson attire un grand nombre de goélands et de sternes communes. La présence de ces oiseaux, nombreux et agressifs, éloigne probablement de la région beaucoup d'espèces d'oiseaux. La majeure partie du rivage est trop à découvert pour fournir aux oiseaux de rivage une quantité suffisante de nourriture; de plus, comme la végétation y est peu variée, la quantité d'espèces d'oiseaux pouvant y trouver nourriture et abri est limitée. C'est ce qui explique qu'on doute qu'il y ait plus de 20 ou 25 espèces d'oiseaux qui se reproduisent à l'intérieur du lieu, même si on y a dénombré 49 espèces pendant une période d'observation de quatre jours, en septembre 1984.

Outre la faune et la flore, le lieu historique de Port au Choix recèle une autre ressource naturelle importante, sa géologie. Les roches calcaires ont contribué pour beaucoup à la préservation des artefacts; elles ont aussi préservé le profil géologique. Les fossiles trouvés dans les roches longeant le littoral, de Port au Choix à Pointe Riche, ont déjà attiré l'attention des visiteurs et d'aucuns ont indiqué que cette caractéristique devrait faire absolument l'objet d'une interprétation.

À la rubrique "caractéristiques exceptionnelles", l'Inventaire des ressources naturelles fait état des fossiles trouvés sur le lieu, et les auteurs recommandent qu'une étude distincte soit menée pour cartographier et classifier cette ressource qualifiée d'inestimable. L'Inventaire fait aussi état des terrasses de plage surélevées et des formations rocheuses intéressantes façonnées dans les roches calcaires sous l'action des vagues de l'océan.

Grâce à l'étude sur les mammifères terrestres et marins de Port au Choix, nous savons maintenant que seuls de petits mammifères terrestres sont susceptibles de vivre en permanence dans le lieu. Au nombre de ces animaux, il y a les campagnols, les musaraignes, les renards, les belettes et les visons d'Amérique. Les mammifères marins connus de la région sont le phoque commun, l'épaulard à tête ronde, le marsouin commun de l'Atlantique et le dauphin à flancs blancs. Il semble, d'après les fouilles archéologiques faites dans la région, que celle-ci abritait, à l'époque des Esquimaux Dorset

Formations rocheuses côtières

et des Indiens de la tradition archaïque maritime, les mêmes espèces de mammifères marins qu'aujourd'hui, à l'exception du morse, qu'on ne rencontre plus dans le golfe du Saint-Laurent.

Peu d'espèces de mammifères terrestres se rencontraient dans la région, il y a trois ou quatre mille ans. La musaraigne, le lièvre d'Amérique, l'écureuil roux, le rat surmulot,le vison d'Amérique et l'orignal ont été introduits à Terre-Neuve à une époque relativement récente. Les espèces dont on a trouvé des vestiges parmi des vestiges des Indiens de la tradition archaïque maritime sont la petite chauve-souris brune, le lièvre arctique, le castor, l'ours noir, le loup et le caribou.

L'étude sur les étangs effectuée en 1984 a porté sur les six étangs situés à l'intérieur du lieu. Plusieurs étangs alimentent l'étang principal qui fournit à la municipalité de Port au Choix une partie de l'eau dont elle a besoin. L'étude a permis de constater que la plupart des étangs sont peu profonds (un à deux mètres de profondeur). Ces étangs abritent des poissons (anguilles d'Amérique et épinoches à quatre épines); on dit qu'on pouvait y pêcher des truites autrefois (l'activité des pêcheurs auraient entraîné la disparition de l'espèce). Les citoyens de la région ne pêchent pas les espèces qu'on y trouve aujourd'hui.

Les endroits du lieu qui sont éloignés du rivage ont subi les effets considérables de l'activité humaine moderne. Les véhicules tous terrains, les autos, les camions et les motoneiges ont abîmé des endroits du lieu; ils ont endommagé la végétation et accéléré l'érosion. Par contre, dans des endroits comme Philipps Garden, qui n'ont pas été touchés par des aménagements récents, les paysages ne sont probablement pas très différents de ceux qu'ont connus les Esquimaux Dorset et Groswater et les Indiens de la tradition archaïque maritime.

3.4 Installations existantes pour les visiteurs

Le centre d'accueil de Port au Choix est un bâtiment en bois d'un étage situé sur la rue principale de la ville de Port au Choix, à proximité des cimetière des Indiens de l'archaïque maritime. De l'autre côté de la rue, la société Fisheries Products International exploite une usine de transformation du poisson qui, comme d'autres aménagements situés à proximité du centre d'accueil, complique l'interprétation du contexte original du site des Indiens de l'archaïque maritime. Le développement de la région a aussi entraîné une augmentation de la circulation et des problèmes de stationnement pour les visiteurs du lieu historique.

Le centre d'accueil est constitué de deux modules octogonaux interreliés. La province a construit le premier module à la fin des années 1960 pour en faire un musée d'interprétation de l'histoire de l'archaïque maritime. Le Service des parcs l'a déplacé et a ajouté le second module en 1973-1974.

Même si les visiteurs ne critiquent pas ouvertement le centre, ils se plaignent de la signalisation indiquant l'emplacement du site et certains visiteurs n'ont pas tout de suite identifié le centre comme une installation du Service des parcs. Le centre couvre une superficie d'environ 120 mètres carrés. Seulement un des trois thèmes choisis pour relater l'histoire de l'archaïque maritime est actuellement interprété au centre. Ce dernier présente diverses lacunes dont un système d'égout déficient, l'absence de toilettes pour les personnes handicapées, une ventilation insuffisante et le déplacement de quelques éléments des fondations. On ne dispose pas de l'espace voulu pour présenter des montages audio-visuels et établir des points de vente ni d'espace suffisant pour le personnel et l'entreposage.

Quand la première étape de la participation du public à l'exercice de planification de gestion de Port au Choix

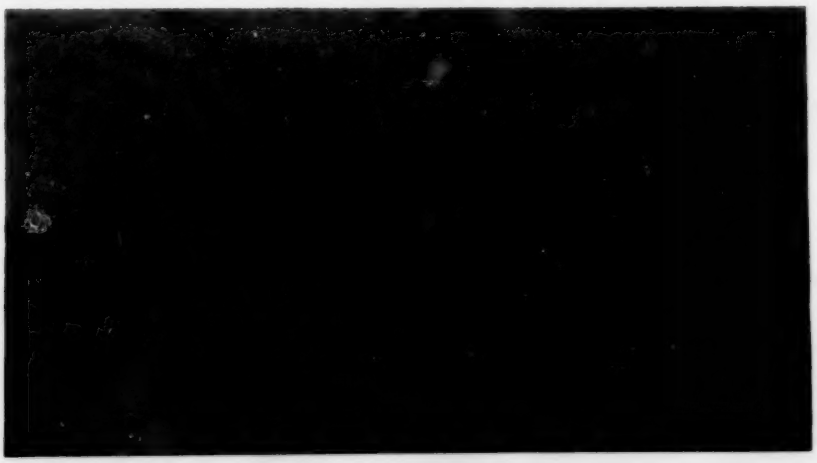

Centre d'accueil actuel

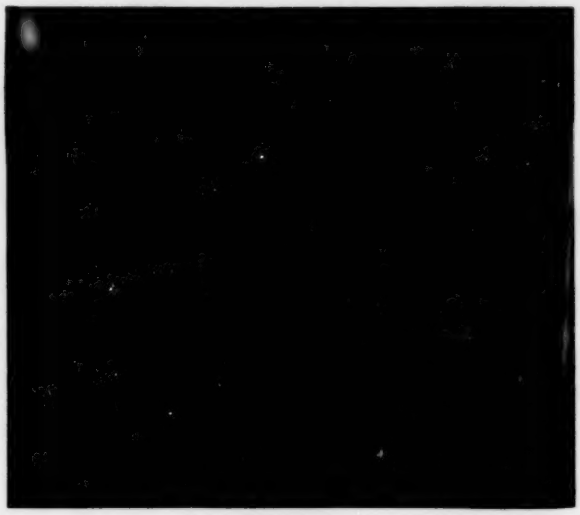

Exposition des Indiens maritimiens de l'Archaïque

s'est déroulée à l'automne 1986, certains citoyens ont indiqué que l'emplacement du centre ne convenait pas vu les aménagements adjacents. D'autres observations du genre ont été faites en 1989 dans le cadre de la deuxième étape de la participation publique.

3.5 Installations d'entretien

Vu la nature rudimentaire des installations d'entretien de Port au Choix, il y aurait lieu d'effectuer une évaluation détaillée des besoins en matière d'exploitation et de maintenance pour garantir la satisfaction des exigences actuelles et futures. Cette évaluation devrait tenir compte non seulement de ce que devrait contenir chaque installation, mais aussi de son emplacement éventuel.

3.6 Fréquentation actuelle et prévisions

Lorsqu'on analyse la fréquentation de Port au Choix et les tendances à cet égard, on constate, entre autres, que le nombre de visiteurs a augmenté considérablement au cours des dix dernières années. En 1989, Port au Choix a reçu plus de 10 000 visiteurs, soit environ 70 % de plus qu'en 1979. Cette augmentation est attribuable en partie à un changement dans la saison d'exploitation visant à répondre à la hausse du taux de fréquentation pendant la saison intermédiaire. Depuis 1987, le lieu est ouvert tout le mois de septembre et, cette année-là, plus de 900 visiteurs ont visité le lieu en septembre. Par ailleurs, au cours des dernières années, le taux de fréquentation a connu des hausses importantes pendant la saison de pointe (voir le tableau suivant).

Voici d'autres constatations faites sur la fréquentation du lieu qui ressortent principalement du sondage effectué auprès des visiteurs en 1986 :

- 57,4 % des visiteurs du centre d'accueil provenaient de l'extérieur de la province;
- la plupart des visiteurs terre-neuviens provenaient de l'extérieur de la péninsule Northern;
- la durée moyenne de séjour au centre d'accueil était de 23 minutes;
- la plupart des visiteurs du centre, soit 85,5 %, en étaient à leur première visite;
- moins de 10 % des visiteurs se sont rendus à Phillips Garden.

Il n'est pas étonnant que le pourcentage des visiteurs qui reviennent sur le lieu et celui des visiteurs provenant de la péninsule Northern soient peu élevés. Les expositions présentées au centre d'accueil n'ont pas

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE PORT AU CHOIX
Visites pendant les saisons de pointe et intermédiaire de 1978-1989

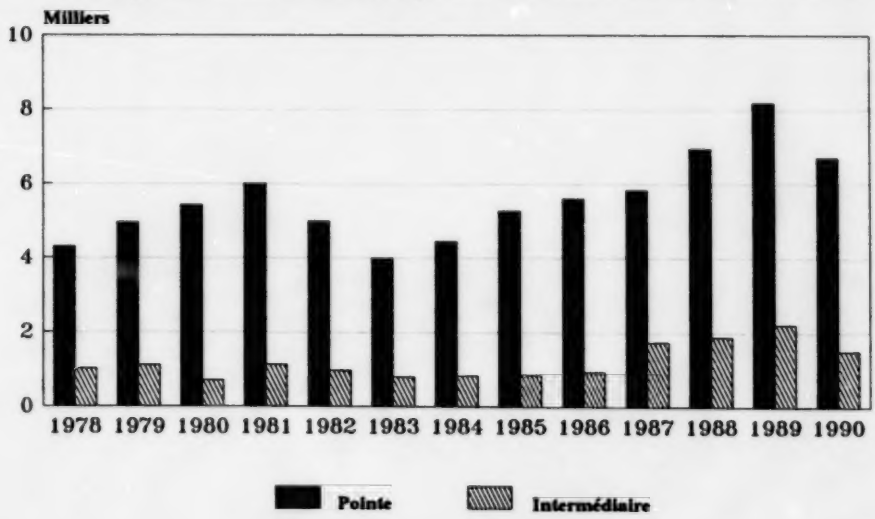

changé de façon appréciable depuis l'ouverture. Un programme plus dynamique attirerait les résidents locaux et inciterait les visiteurs en général à revenir.

Le faible achalandage de Philipps Garden reflète le manque d'aménagement de ce site archéologique et le peu d'information qu'offre le centre d'accueil sur les thèmes des Paléo-Esquimaux du lieu historique.

Si on fait mieux connaître le lieu, on aménage un nouveau centre d'accueil et on élabore un programme d'interprétation in situ des sites archéologiques, le nombre de visiteurs devrait augmenter pour ensuite plafonner une fois que les résidents locaux auront visité le nouveau centre.

Port au Choix profite déjà de l'engouement manifesté à l'égard de la partie occidentale de Terre-Neuve, en général, et de la péninsule Northern, en particulier. L'Ouest de la province a reçu 89,2 % des automobilistes de passage dans la province en 1987 et 20 % des passagers aériens. Un pourcentage élevé de ces visiteurs de l'extérieur est déjà attiré vers la péninsule Northern. En fait, le parc national du Gros-Morne attire plus de 70 % de ce marché.

3.7 Participation du public

La participation du public à la préparation du présent plan de gestion s'est faite en deux étapes. D'abord, à l'automne 1986, des journées "portes ouvertes" ont été tenues à Port au Choix et à St. John's, et un bulletin a été distribué aux personnes et organisations intéressées à Terre-Neuve et à l'extérieur de la province. On entendait ainsi informer le public sur la nature du processus de planification, échanger de l'information sur le lieu historique et solliciter les suggestions des intéressés sur la gestion future du lieu.

Cette première étape de la participation du public a fait ressortir clairement certains points dont les plus importants sont les suivants :

·Les résidents de Port au Choix ont des opinions fermes mais partagées sur les dimensions du lieu. D'aucuns estiment qu'il nuit à la croissance de la ville; d'autres, au contraire, sont d'avis que le Service canadien des parcs devrait garder toutes les terres qui ont été cédées au gouvernement fédéral en 1984.

·Les résidents de Port au Choix estiment aussi que le phare de Pointe Riche devrait être préservé et que son histoire et celle du French Shore devraient être présentées au public.

·Les résidents locaux ont indiqué que le centre d'accueil existant ne convient pas et qu'on devrait le déplacer, vu les aménagements modernes adjacents.

-D'aucuns estiment aussi que les sites archéologiques devraient être mieux protégés contre la circulation des véhicules récréatifs et qu'on devrait élaborer des programmes d'interprétation in situ et assurer un meilleur accès pour attirer les visiteurs.

Au printemps de 1989 s'est déroulée la deuxième étape de la participation du public. C'est alors qu'on présenté au public trois propositions d'aménagement qui comptaient certains éléments communs comme la poursuite des fouilles archéologiques, l'interprétation des sites archéologiques et l'amélioration de l'accès à ces sites.

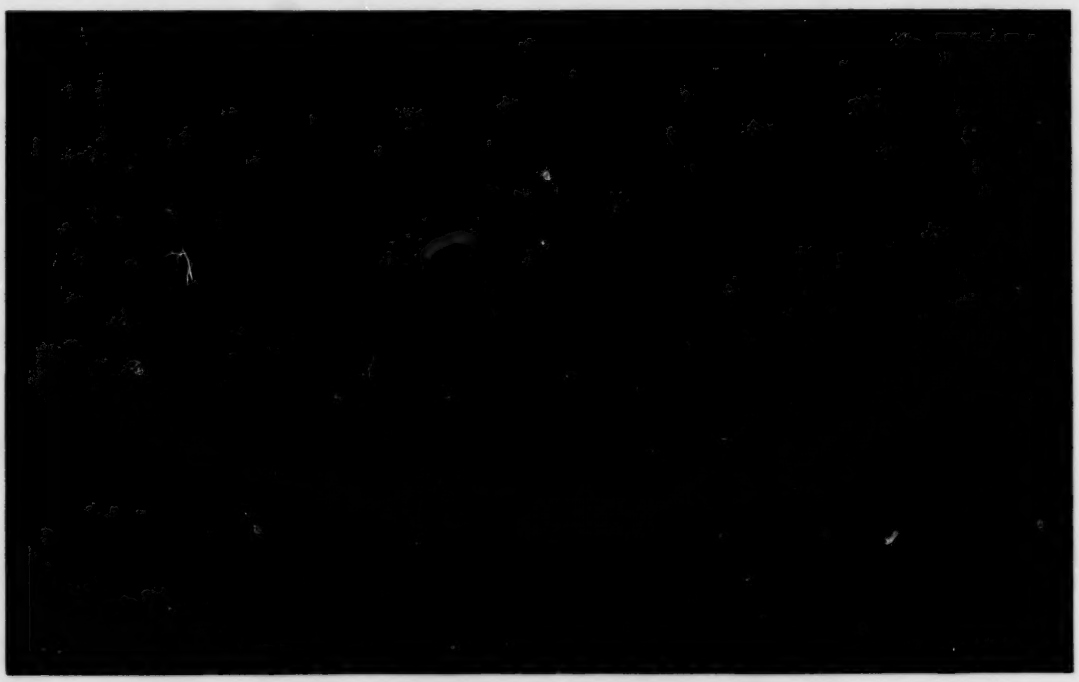

Participation du public, Northern Peninsula, 1989

-L'option 1 prévoit la rénovation et l'agrandissement du centre d'accueil actuel pour permettre la relation de l'histoire du lieu historique. Cette option ne comble pas toutes les lacunes relevées.

-L'option 2 prévoit l'aménagement d'un nouveau centre d'accueil qui serait situé au commencement de la route de Pointe Riche où il y a amplement d'espace pour aménager une installation et où les risques d'incompatibilité avec les aménagements adjacents sont négligeables.

-L'option 3 prévoit l'aménagement d'un nouveau centre d'accueil dans l'anse de Port au Choix tout près de la mer, car le centre inciterait alors les visiteurs à se rendre au site archéologique de Philipps Garden. Les avantages que ce site archéologique présente sur le plan de l'interprétation devraient compenser dans une certaine mesure les difficultés d'aménagement. Par ailleurs, ce projet pourrait susciter des conflits avec les résidents des propriétés adjacentes et avec les pêcheurs locaux qui ont conservé le droit de pêcher dans l'anse.

Les observations du public au sujet de ces propositions d'aménagement sont partagées :

La plupart des répondants privilégient l'option 2 parce qu'ils veulent minimiser les risques de conflits avec la collectivité et/ou parce qu'ils ont l'impression que la construction d'un nouveau centre d'accueil sur la route de Pointe Riche entraînerait plus d'aménagements.

·Quelques citoyens ont exprimé une nette préférence pour l'option 3. Selon eux, le centre d'accueil devrait être situé à Port au Choix car ainsi, il serait au bord de la mer et il inciterait grandement les visiteurs à se rendre à Philipps Garden ce qui aurait pour effet d'attirer davantage les touristes de l'extérieur.

·Les répondants estiment encore qu'il faut protéger les ressources archéologiques et les ressources naturelles du lieu.

-La province de Terre-Neuve et le conseil municipal de Port au Choix appuient l'option 2.

Un compte rendu des commentaires du public a été préparé et distribué aux individus et organisations qui en ont fait la demande.

La section 4 du présent plan de gestion intitulée "Le Concept d'aménagement" renferme des détails sur les propositions d'aménagement faites par le Service canadien des parcs pour le lieu historique national de Port au Choix ainsi que la réponse du Service des parcs aux observations du public.

3.8 Conclusions

Nombre de préoccupations importantes ressortent de l'analyse du lieu, de ses ressources et de ses histoires, de la fréquentation et des attentes du public. Voici un résumé des principales inquiétudes :

.Le Service canadien des parcs doit relever le défi que représente l'interprétation de sites archéologiques.

.La circulation non contrôlée des véhicules à l'intérieur des limites du lieu a causé des dommages importants et constitue une menace pour les sites archéologiques. Les visiteurs ont signalé cet état de fait dont il est également mention dans l'Inventaire des ressources naturelles du lieu.

.Le centre d'accueil actuel n'est pas assez grand pour permettre la présentation efficace des thèmes de l'histoire des autochtones du lieu. Il ne répond pas aux besoins en services des visiteurs handicapés ni aux normes minimales établies à plusieurs autres égards. On manque aussi d'espace de stationnement et enfin, l'emplacement ne se prête nullement aux activités d'interprétation en raison des aménagements adjacents.

.Les visiteurs ont une image positive du lieu, mais il faudrait faire connaître celui-ci davantage auprès des

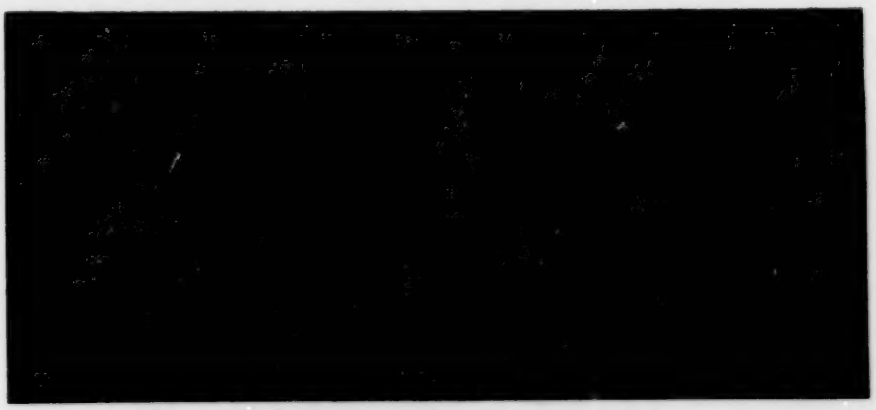

Développement environnant, centre d'accueil actuel

personnes qui traversent la péninsule Northern. À cette fin, il faudrait élaborer une stratégie de mise en marché et envisager la promotion du lieu à long terme. Cette stratégie touristique devrait reposer sur les liens existants entre Port au Choix, l'Anse aux Meadows et Gros-Morne, les principales attractions touristiques de la péninsule Northern, et Red Bay, au Labrador.

4

Le concept d'aménagement

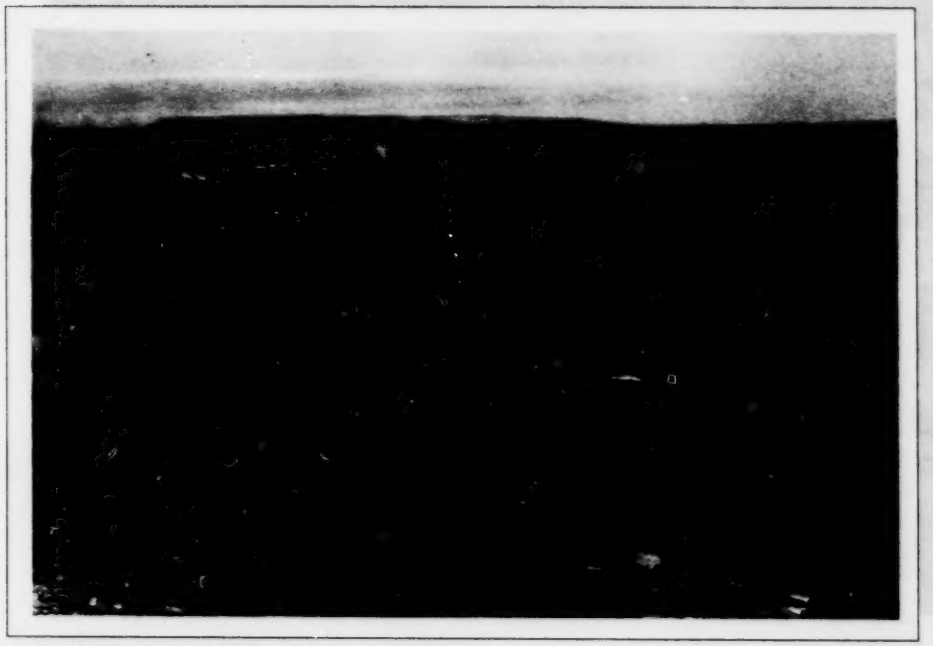

LE MILIEU DU NOUVEAU CENTRE D'ACCUEIL

Lieu historique national de PORT·AU·CHOIX

CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

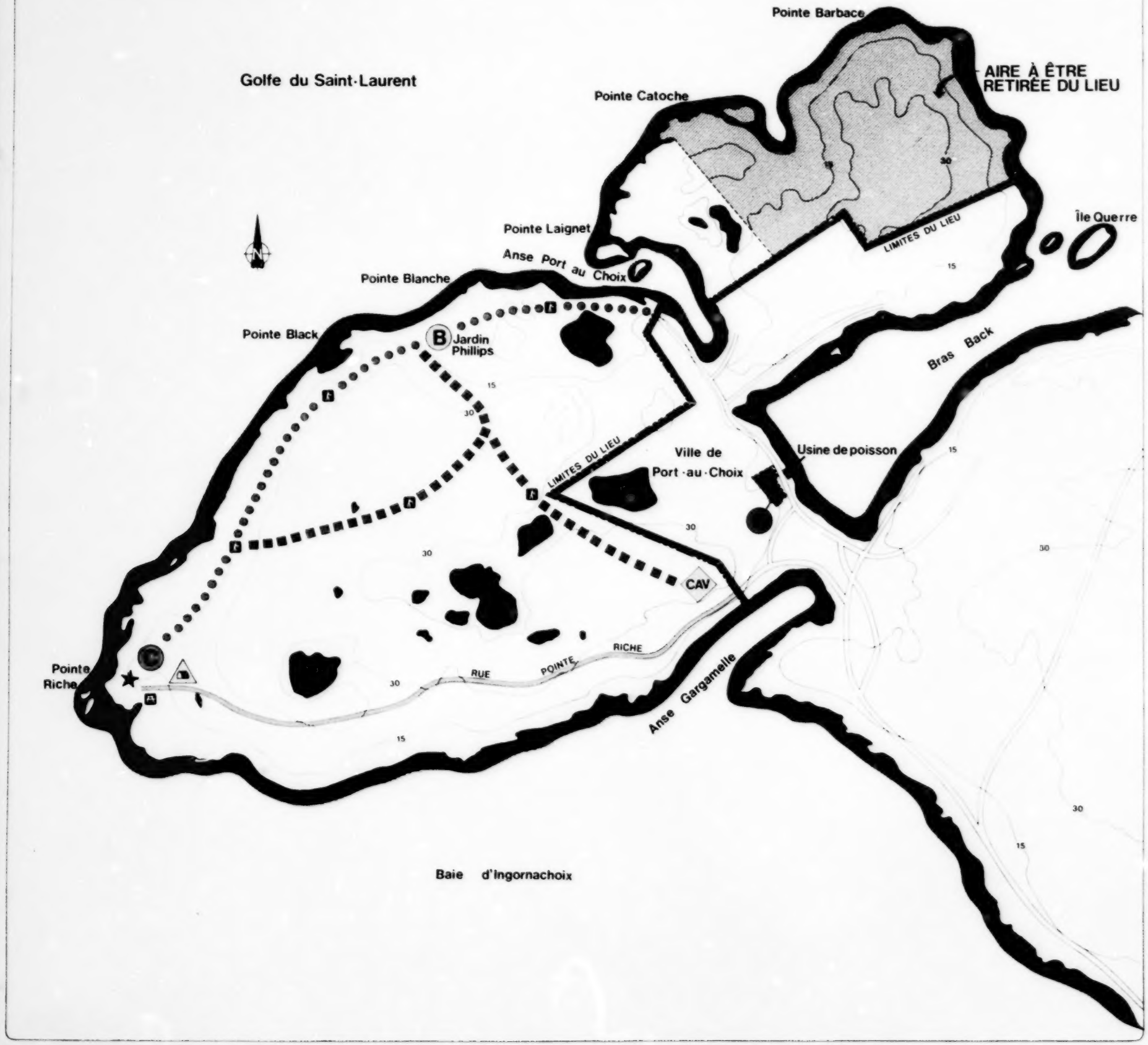

CAV NOUVEAU CENTRE D'ACCUEIL

MODIFICATION DE LA FRONTIÈRE

SENTIER·Amélioration

SENTIER PROPOSÉ

SITES D'INTERPRÉTATION

ARCHAIQUE MARITIMIEN

B DORSÉTIEN / GROSWATER

C DORSÉTIEN

RÉSIDENCE DU GARDIEN DE PHARE

BÂTIMENTS DU PHARE

TABLES DE PIQUE·NIQUE

RUE POINTE RICHE

Environnement Canada Service des parcs

Environnement Canada Parks Canada

0 500M

4. LE CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

4.1 Propositions du plan de gestion

4.1 .1 Installations et services pour les visiteurs

Un nouveau centre d'accueil sera aménagé sur la route de Pointe Riche et il remplira les fonctions suivantes :

- *centre d'orientation,*
- *centre d'interprétation,*
- *services aux visiteurs.*

L'évaluation faite du centre d'accueil actuel a permis de constater qu'il ne répond pas aux besoins. On a finalement conclu à la nécessité d'un emplacement plus spacieux et moins achalandé où l'on pourrait construire une nouvelle installation, spécialement conçue pour les besoins croissants du lieu historique. L'emplacement visé offre beaucoup d'espace pour l'aménagement et d'excellentes vues sur le nord et le sud. Il n'y a ni circulation ni aménagement contraignants.

Un édifice nouveau et plus grand permettra d'élargir le programme d'interprétation du lieu et de traiter chacun des thèmes de l'histoire des autochtones en puisant dans les données recueillies à la faveur des recherches récentes et des techniques d'interprétation modernes. On exposera un grand nombre d'artefacts et on présentera peut-être un montage audio-visuel.

Les squelettes exhumés ne seront pas exposés. S'il faut présenter les sépultures découvertes à Port au Choix, on se servira de reproductions.

4.1.2 Interprétation sur place

Des expositions in situ seront montées pour le lieu de sépultures de l'archaïque maritime et pour les sites des Esquimaux Groswater et Dorset à Philipps Garden. Ces expositions compléteront celles qui sont présentées au centre d'accueil et permettront aux visiteurs d'établir des liens directs avec les lieux autrefois occupés par ces premiers groupes autochtones.

Ces mesures feront écho à l'intérêt manifesté par le public à l'égard des sites archéologiques et assureront la prestation d'un programme d'interprétation plus efficace et équilibré que si on avait tenté de tout faire au centre d'accueil.
Le plan de services du lieu qui sera produit ultérieurement renfermera le plan d'action définitif pour ces sites archéologiques. Sur le site de la tradition archaïque maritime, on marquerait les trois cimetières de façon que les visiteurs puissent se faire une idée de leurs dimensions, de leur forme et de leur emplacement réels. On pourrait aussi démolir le centre d'accueil actuel et le remplacer par un kiosque ou un pavillon où l'on fournirait certains services d'interprétation à l'abri des intempéries.

Les expositions pourraient porter entre autres sur les thèmes suivants :
-illustration du paysage environnant sur un modèle topographique tel qu'il aurait été il y a 4 000 ans;
-description des lieux d'inhumation tels qu'ils auraient été à l'époque où les Indiens de l'archaïque maritime vivaient dans la région;
-découverte et exhumation des tombes dans les années 1960.

À Phillips Garden, il faut absolument donner quelques explications sur la région pour que les visiteurs saisissent bien le cadre physique dans lequel les Esquimaux (Paléo) ont vécu à Port au Choix. Les travaux d'interprétation devraient permettre le plus possible aux visiteurs de voir ce qui a amené ces groupes à s'établir dans la région et leur a permis de survivre pendant si longtemps.

Pour réaliser les objectifs du Service canadien des parcs pour ce lieu, on peut procéder de multiples façons :
-installer des panneaux explicatifs au sol;
-tracer les contours des vestiges d'une ou plusieurs habitations au moyen de découpages et de bermes;
-exposer une ou plusieurs des habitations déjà exhumées;
-aménager un pavillon où l'on relatera l'histoire des groupes Esquimaux (Paléo) au moyen de graphiques et de modèles;
-préparer des documents d'information qu'on utilisera sur place et à l'extérieur.

French Shore

La plaque du French Shore sera replacée à Pointe Riche et une exposition à l'épreuve des intempéries sera montée à l'extérieur. Le terrain où se trouve présentement la plaque commémorative sera rendu à la province de Terre-Neuve.

L'histoire du French Shore a déjà été reconnue comme étant d'importance nationale. L'emplacement actuel de la plaque et du monument a beaucoup moins d'importance que Pointe Riche pour l'histoire du French Shore. Certains citoyens ont demandé qu'on traite plus à fond cette question. Il est donc indiqué d'en faire un thème du lieu historique et d'installer la plaque ailleurs.

Batiments du phare Pointe Riche

Phare de Pointe Riche

Le Service canadien des parcs étudiera la possibilité de s'associer à la communauté locale pour remettre en état la résidence du gardien du phare et l'utiliser à des fins communautaires compatibles comme l'interprétation de l'histoire du phare. On examinera aussi d'autres utilisations possibles et compatibles de la résidence par le secteur privé. Il faudra assurer les services d'eau et d'égout.

Si cette formule coopérative n'est pas réalisable, le Service canadien des parcs conservera le bâtiment dans son état stable actuel, pour l'avenir prévisible. L'histoire du phare serait racontée sur des panneaux explicatifs à l'épreuve des intempéries qui seraient posés à l'extérieur du bâtiment. L'intérieur ne servirait à aucune fin.

Étant donné que la résidence du gardien du phare n'a pas été classée édifice du patrimoine fédéral par le Bureau d'examen des édifices fédéraux à valeur patrimoniale et que quelques bâtiments seulement de Pointe Riche ont été conservés jusqu'à maintenant, il n'y a pas lieu de faire du phare un thème du lieu historique national de Port au Choix.

Par ailleurs, l'histoire du phare, l'intérêt que celui-ci suscite chez les visiteurs et son importance pour la collectivité de Port au Choix pourraient justifier la conservation de la résidence du gardien du phare et la relation de l'histoire du phare dans une mesure restreinte.

4.1.3 Archéologie

D'autres fouilles archéologiques seront effectuées aux fins suivantes :

.établir les liens chronologiques et culturels entre les périodes d'occupation de la région de Port au Choix par les Esquimaux Groswater et les Esquimaux Dorset;

.mieux décrire la géomorphologie, le climat, la végétation et la faune du lieu et leurs liens avec les diverses époques culturelles;

.déterminer si les lieux ont été occupés en saison seulement ou toute l'année, ou s'ils ont été occupés sporadiquement, et abandonnées pendant de longues périodes;

.identifier les activités de subsistance et les autres activités menées sur les lieux dans le but d'établir le cycle de subsistance annuel;

.déterminer l'aspect qu'aurait eu une habitation d'hiver de l'époque des Esquimaux Groswater et/ou Dorset moyen;

.acquérir des connaissances sur la culture des Esquimaux Groswater encore méconnue;

.acquérir des connaissances sur la culture matérielle Dorset moyen;

.constituer une collection d'objets utilisés par les Esquimaux (Paléo) bien exhumés et identifiés en vue d'expositions.

La mission archéologique qui a pris fin récemment et qui était financée par le Service canadien des parcs à Port au Choix a permis de relever deux, et peut-être trois éléments remontant à l'occupation des lieux par

Fouilles Archéologiques, Port au Choix

les groupes d'Esquimaux (Paléo) :

-un site de la culture des Esquimaux Groswater de faibles dimensions mais bien conservé;
-un site de grandes dimensions de l'époque des Dorset à Pointe Riche;
-quelques vestiges d'une époque pré-Dorset à Phillips Garden.

À ce jour, aucun des sites occupés par les groupes d'Esquimaux (Paléo) n'a été exhumé complètement même si des progrès considérables ont été réalisés au cours des dernières années. La plupart des travaux ont cependant été effectués il y a 30 ans. Depuis lors, la connaissance de ces lieux, les points d'intérêt des chercheurs et les techniques de fouille ont tellement évolué que les premiers travaux effectués ne servent guère à répondre aux questions précitées.

Là où des fouilles ne seront pas jugées nécessaires, les ressources seront laissées dans le sol à jamais.

4.1.4 Sentiers

-Le sentier qui longe actuellement la côte fera l'objet de travaux de réfection.
-Un nouveau sentier traversera la péninsule de Pointe Riche, du centre d'accueil à Crow Head puis jusqu'à

Philipps Garden.
-Une bouche de retour sera aménagée le long du sentier côtier, de Pointe Riche à Philipps Garden.
-Des aires de stationnement seront aménagées et des panneaux seront installés aux extrémités des sentiers à Pointe Riche et à l'anse de Port au Choix.

En améliorant le sentier côtier menant à Philipps Garden, on répondra aux attentes du public, soit un meilleur accès aux sites archéologiques de Philipps Garden et une meilleure compréhension de la vocation du lieu historique. Les nouveaux sentiers permettront aux visiteurs d'acquérir de nouvelles connaissances sur le lieu historique national de Port au Choix et d'y exercer des activités agréables.

4.1.5 Limites

Le Service canadien des parcs gardera la partie de la péninsule de Port au Choix située entre le rivage de l'anse de Port au Choix et les terres surélevées. Les autres terres de la péninsule relevant de la juridiction du Service canadien des parcs seront rendues à la province de Terre-Neuve. On n'a découvert aucune ressource historique autochtone d'importance sur ces terres.

En vertu de l'entente fédérale-provinciale de 1984, Terre-Neuve s'est dessaisie de plus de 800 hectares des péninsules de Port au Choix et de Pointe Riche au profit du Canada aux fins de l'aménagement d'un lieu historique. Suite à cette entente, des fouilles archéologiques ont été effectuées sur les deux péninsules et on a fait l'inventaire des ressources naturelles. Aucune ressource illustrant l'histoire des autochtones n'a été trouvée dans la péninsule de Port au Choix même si certaines découvertes ont été signalées à l'anse de Port au Choix et à l'anse Barbace. En outre, on n'y a décelé aucune ressource naturelle spécifique ou inhabituelle. L'entente fédérale-provinciale stipule que les terres cédées au gouvernement fédéral qui ne sont pas nécessaires à l'aménagement du lieu historique seront rendues à Terre-Neuve.

Dans la péninsule de Port au Choix, les archéologues ont découvert plusieurs concentrations importantes de ressources archéologiques illustrant les thèmes de l'histoire des autochtones, et ce, surtout dans les environs du centre d'accueil et à Phillips Garden. Ils ont fait d'autres découvertes, isolées pour la plupart, à divers autres endroits dans la péninsule de Pointe Riche.

Pour assurer la protection des sites archéologiques, on n'a pas besoin de toutes les terres cédées au gouvernement du Canada en vertu de l'entente de 1984. Mais pour plusieurs raisons, on devrait garder toutes les terres de la péninsule de Pointe Riche actuellement administrées par le Service canadien des parcs pour protéger les ressources archéologiques et contrôler l'accès. Sur la péninsule de Port au Choix, le Service canadien des parcs devrait conserver une bande de terrain le long de l'anse qui servira de zone tampon à l'embouchure du sentier côtier à Philipps Garden. Le reste de cette péninsule peut être rendu à la province.

4.1.6 Protection des ressources

Les ressources archéologiques et naturelles feront l'objet de mesures de protection supplémentaires. On interdira l'accès du lieu aux véhicules non autorisés et on mettra sur pied un programme d'information dans la collectivité locale. Les artefacts gardés au lieu historique seront protégés au moyen d'installations d'exposition appropriées.

Certaines mesures ont été prises pour protéger les ressources archéologiques, le paysage et les ressources naturelles : panneaux interdisant les fouilles non autorisées et barrières interdisant la circulation automobile à certains endroits. Les fouilles non autorisées sur les sites archéologiques semblent avoir diminué, mais les véhicules non autorisés continuent de causer des dommages considérables aux ressources à certains endroits.

Des mesures de protection additionnelles s'imposent. Des barrières peuvent contrôler la circulation automobile dans une certaine mesure. Les employés du Service canadien des parcs peuvent aussi travailler de concert avec la communauté pour s'assurer que les résidents locaux saisissent l'importance des ressources du lieu historique et sachent comment les protéger au maximum.

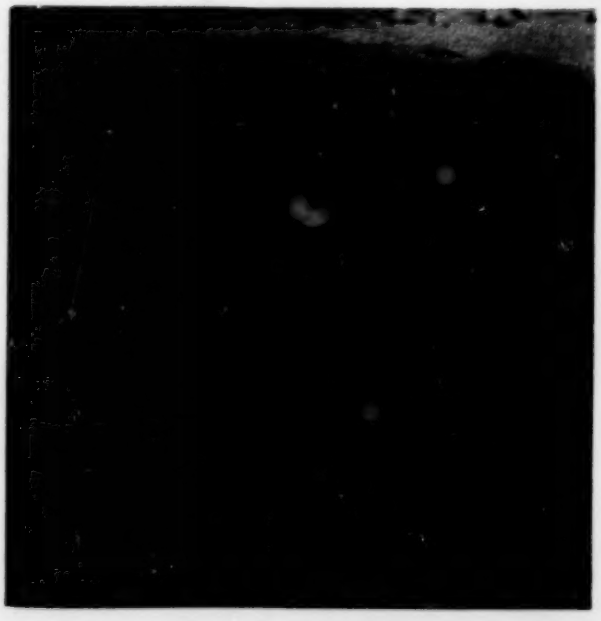

Paysage endommagé

Outre les ressources archéologiques et le décor naturel du lieu, il faut également protéger les artefacts exhumés du lieu et relevant de la compétence du Service canadien des parcs. Pour garantir la sécurité et l'entretien approprié des installations d'entreposage des artefacts à l'extérieur du lieu et les installations d'exposition sur place, il faut respecter les normes et les lignes directrices pertinentes.

4.1.7 Tours de transmission radio, radiophare et ligne de transport d'électricité

Les tours de transmission radio privées et le radiophare de Transports Canada devraient être déplacés. La ligne de transport d'électricité de Pointe Riche devrait être enfouie.

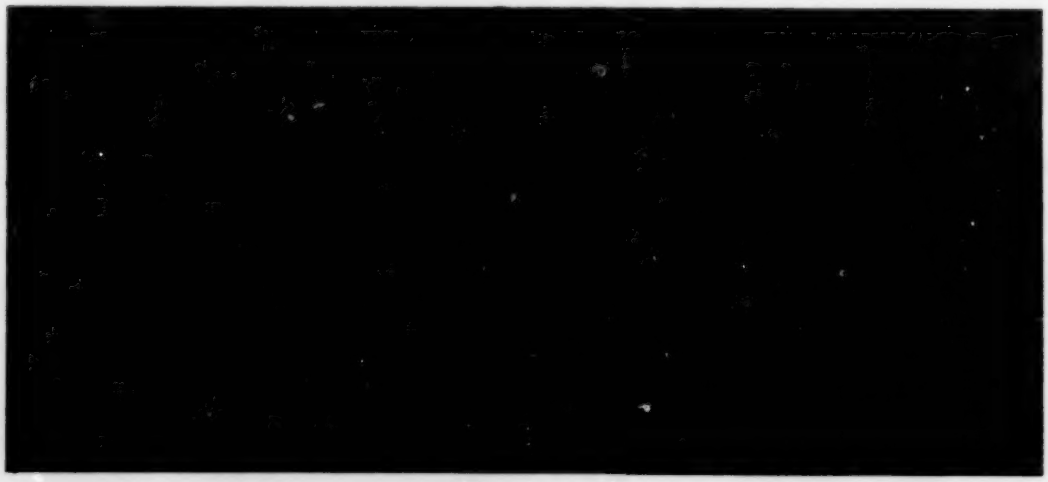

Lignes à haute tension, Pointe Riche

Les tours et la ligne de transport d'électricité défigurent le panorama. Les tours devraient être déplacées en temps opportun. Le Service canadien des parcs consultera les propriétaires de ces installations pour leur faire connaître sa position et obtenir leur collaboration.

4.1.8 Route de Pointe Riche

La route de Pointe Riche devra faire l'objet de travaux de réfection pour recevoir la circulation accrue qui résultera de l'aménagement du centre d'accueil près de la route et des mesures d'interprétation prévues pour Pointe Riche. Le plan d'aménagement sera conçu de façon à interdire l'accès aux véhicules tout terrain. En outre, l'amélioration du sentier côtier reliant Philipps Garden à Pointe Riche devrait accroître le nombre de visiteurs à ce point d'arrivée.

4.2 Mise en marché

Pour répondre aux besoins et aux attentes de visiteurs actuels et potentiels, le Service canadien des parcs s'efforcera de trouver de nouvelles façons de fournir à ses clients des services pertinents et efficaces.

Le Service canadien des parcs a pour objectif d'assurer la protection d'endroits spéciaux comme les lieux historiques nationaux de façon que les générations actuelles puissent en jouir et qu'ils soient transmis intacts aux générations à venir. Les lieux historiques nationaux comme Port au Choix constituent des éléments importants du patrimoine culturel du Canada. Les Canadiens, et les visiteurs étrangers, en profitent et ces lieux jouent un rôle majeur dans l'industrie du tourisme au Canada.

Les initiatives de mise en marché, mises de l'avant dans un cadre général d'études de marché, de consultations et d'activités de planification, de coordination et d'évaluation, peuvent indiquer la façon de répondre aux besoins des utilisateurs des lieux historiques dans le contexte de l'expansion et de l'interrelation des affaires culturelles et du tourisme.

Pour répondre efficacement aux attentes des différents groupes d'utilisateurs, il faut de temps à autre analyser la fréquentation et définir les groupes d'utilisateurs ou les segments de ce marché. Dans le cas de Port au Choix, on compte deux catégories d'utilisateurs. Il y a d'une part, ceux qui viennent au lieu historique pour s'y amuser (baignade, randonnée ou cueillette de baies), mais qui ne se rendent pas au centre d'accueil actuel. Il s'agit principalement de résidents de Port au Choix. D'autre part, il y a ceux qui viennent visiter le lieu historique; ils s'intéressent principalement au centre d'accueil et consacrent peu de temps aux autres aspects du lieu, et ce, pour diverses raisons dont le manque d'aménagement et de publicité.

Sur le plan géographique, les visiteurs proviennent de deux endroits : la partie continentale du Canada (presque 60 %) et les États-Unis. Plus de 40 % des visiteurs sont

Le parc national du Gros-Morne

des Terre-Neuviens vivant à l'extérieur de la péninsule Northern. La principale différence entre ces Terre-Neuviens et les visiteurs de l'extérieur, c'est que ce dernier groupe est plus intéressé par ce qui constitue pour eux un paysage inhabituel. Ils ont un véritable engouement pour les ressources naturelles, la mer et les liens existant entre les Terre-Neuviens et la nature.

Cependant, quelques visiteurs de l'extérieur de la province ont constaté, à leur première visite à Port au Choix, que le lieu historique peut faire écho à l'intérêt qu'ils portent au paysage et aux ressources naturelles de la province. La plupart des visiteurs de l'extérieur décident d'inclure une visite du lieu à leur itinéraire parce qu'ils s'intéressent aux lieux historiques et en raison de leur intérêt général ou leur curiosité. Quelques visiteurs viennent visiter le lieu surtout parce qu'ils s'intéressent à l'archéologie ou à l'anthropologie.

Un produit amélioré et une campagne de publicité plus efficace constitueront les éléments clés de la stratégie de mise en marché du lieu. Pour cerner les besoins en programmes de certains segments du marché comme les étudiants et les personnes âgées, il sera peut-être utile de mieux définir les groupes de visiteurs.

Dans le cadre de ces paramètres généraux, la stratégie de mise en marché qui sera élaborée devra tenir compte de l'intérêt manifesté par les visiteurs de l'extérieur de la province à l'égard de l'histoire naturelle de Terre-Neuve et prévoir une utilisation plus efficace des grandes régions naturelles de Port au Choix pour présenter le lieu de façon globale en suppriment les divisions actuelles entre le centre d'accueil et les sites archéologiques. Dans la même mesure que les visiteurs du parc national de Gros-Morne sont impressionnés par la splendeur des montagnes et des bras ayant l'apparence de fjords, les visiteurs de Port au Choix sont impressionnés par les fossiles, les terrasses surélevées et l'histoire des liens entre l'homme et le décor naturel.

Pour être efficace, la stratégie de mise en marché devra présenter Port au Choix en fonction des autres attractions touristiques de la péninsule Northern comme l'Anse aux Meadows et Gros-Morne. Elle devra en faire un élément d'un groupe d'attractions régionales ayant des ressources culturelles et naturelles interreliées.

À court terme, une stratégie de mise en marché efficace devrait accroître la fréquentation de Port au Choix. Il s'agirait d'attirer les nombreux voyageurs qui se rendent au lieu historique national de l'Anse aux Meadows et qui passent devant Port au Choix sans s'arrêter. On devrait y arriver en améliorant la signalisation, en assurant de meilleurs services d'information à l'Anse aux Meadows et à Gros-Morne et, en collaboration avec la province, faire plus de publicité à des endroits tels que le centre d'information touristique à Deer Lake, où les voyageurs quittent la Transcanadienne à destination de la péninsule Great Northern.

On devrait aussi envisager la possibilité de fournir des renseignements avant le voyage, car la brochure régulière sur le lieu ne constitue pas un outil efficace pour la planification des voyages à destination de la région de Port au Choix.

Pour accroître la fréquentation de Port au Choix, il faudrait viser les nombreux visiteurs du parc national du Gros-Morne. L'étude menée récemment sur le marché et les prévisions de fréquentation de ce parc abonde en ce sens. On devrait donc exploiter cette possibilité en offrant des programmes d'information plus efficaces à Gros-Morne.

Lieu historique national de L'Anse-aux-Meadows

Pour ouvrir de plus grandes perspectives touristiques à long terme à Port au Choix, il faudrait favoriser le développement général de la région où il est situé et faire de la publicité sur cette région. L'aménagement d'attractions comme Red Bay au Labrador et l'amélioration des services offerts sur la péninsule Northern devraient attirer les visiteurs dans la région et les inciter à prolonger leur séjour. Une étude particulièrement importante a été menée à cet égard. Il s'agit de la stratégie de développement touristique de la région de la route des Vikings (Viking Trail), soit la péninsule Northern et le sud-est du Labrador. Le ministère du Développement et du Tourisme et le ministère de la Culture, des Loisirs et de la Jeunesse de Terre-Neuve et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique ont parrainé cette étude.

À l'avenir, il faudra viser tout particulièrement les deux segments suivants du marché : les personnes qui s'intéressent à l'archéologie et celles qui s'intéressent à l'histoire des autochtones. Dans le premier cas, les recherches archéologiques fascinent nombre de visiteurs des lieux historiques nationaux, notamment lorsqu'on procède à des fouilles. Il y aurait lieu, semble-t-il, d'inclure des fouilles archéologiques dans les programmes de promotion et d'interprétation de Port au Choix et de préparer des expositions d'interprétation à long terme à partir des renseignements recueillis et des objets mis au jour.

Dans le cas de l'histoire des autochtones, ce sont surtout les Européens qui s'intéressent considérablement à l'histoire des autochtones de l'Amérique du Nord. Les visiteurs en provenance de l'ouest de l'Europe, et plus particulièrement de l'Allemagne de l'Ouest, sont fascinés, comme nous le savons, par l'histoire des autochtones, notamment ceux de l'ouest canadien où les ressources sont exploitées plus à fond. L'aménagement de Debert, en Nouvelle-Écosse, et du mont Augustine, au Nouveau-Brunswick pourrait accroître ce segment particulier du marché. Ces mesures, jumelées à l'interprétation accrue de l'histoire des autochtones dans les parcs nationaux du Canada atlantique, pourraient faire connaître l'ensemble de l'histoire des autochtones de la région qui revêt une importance considérable.

4.3 Intégration régionale

Le Service canadien des parcs, en collaboration avec la ville de Port au Choix et la province de Terre-Neuve, veillera à ce que le lieu historique national de Port au Choix ait des retombées positives sur la région environnante.

À certains endroits sur le lieu, les activités et les aspirations de la collectivité sont compatibles avec la vocation du lieu. À d'autres endroits, les collectivités locales ont certains objectifs, comme l'amélioration de l'hébergement, et le Service canadien des parcs peut les aider à les réaliser.

Les activités courantes comme la baignade et la cueillette des baies sont compatibles avec la vocation du lieu. Pourvu qu'elle soit réservée à l'étang Basque, qui se trouve à l'extérieur du bassin hydrologique où la ville de Port au Choix s'alimente en eau, et qu'elle se pra-

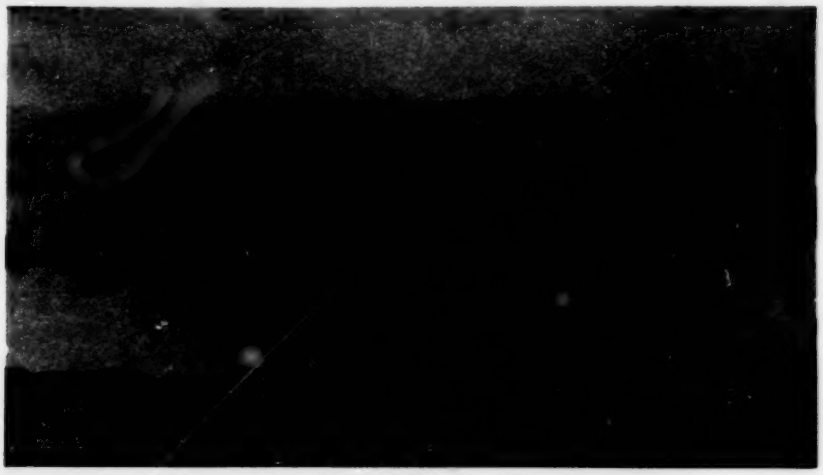

Étang Basque

tique suivant les règles de sécurité, la baignade sera permise, mais on ne l'encouragera pas. De même, la plage pourra servir comme par le passé à l'accostage des embarcations de pêche et au débarquement des prises tel qu'il a été convenu dans l'entente fédérale-provinciale de 1984. Cependant, il faudra autoriser le séchage des filets à certains endroits seulement, étant donné les dommages causés par les véhicules qui traînent ces filets.

Le Service canadien des parcs respectera l'exploitation actuelle du bassin hydrographique de la péninsule de Pointe Riche comme source d'alimentation en eau de la municipalité. Reconnaissant d'ailleurs que la ville s'inquiète de l'insuffisance intermittente de cet approvisionnement, il joindra ses efforts à ceux de l'administration municipale en vue de trouver d'autres sources d'approvisionnement à l'intérieur des limites du lieu historique tout en tenant compte de la protection des ressources naturelles et des sites archéologiques du lieu.

En ce qui a trait à l'hébergement dans la région de Port au Choix, le conseil municipal espère que l'aménagement du lieu historique aura pour effet d'accroître la demande à cet égard dans la région et aura des retombées économiques pour la collectivité. De façon plus précise, le conseil aimerait qu'un terrain de camping soit aménagé à proximité de la ville. Si on évaluait la demande d'hébergement pour l'ensemble de la péninsule Northern, on pourrait aider la collectivité à saisir les occasions qui se présentent. Cette évaluation pourrait s'inscrire dans le contexte de l'étude sur le tourisme de la péninsule Northern et le sud-est du Labrador.

En vertu de l'entente fédérale-provinciale ratifiée par le Canada et Terre-Neuve en 1984, on prévoit des consultations entre les deux parties visant la planification conjointe du développement futur des collectivités voisines et des environs. Ainsi, le développement tiendra compte de la proximité du lieu historique national de Port au Choix. En ce qui concerne toute question d'intérêt mutuel, le Service canadien des parcs est ouvert au dialogue et disposé à échanger des renseignements et des points de vue s'il y a lieu.

4.4 Mise en oeuvre du plan et exploitation

Les plans de gestion servent à orienter le processus décisionnel. Au même titre que les cadres conceptuels, ils contiennent des lignes directrices générales pour la gestion à long terme des lieux historiques. Ils aident à élaborer les plans d'action particuliers à appliquer.

Les plans de gestion fournissent aussi une base conceptuelle à partir de laquelle on peut préparer les prévisions en matière de dépenses de capital, exécuter des travaux de recherche et des études supplémentaires et définir les besoins généraux en matière de renouvellement des ressources. Outre les plans d'immobilisations pluriannuels, il faut aussi établir des budgets de fonctionnement et des prévisions budgétaires plus détaillés.

Mise en oeuvre

Le Service canadien des parcs élaborera une vaste stratégie de mise en oeuvre en consultation avec la province, comme le prévoit l'entente fédérale-provinciale de 1984 relative à l'établissement du lieu historique national de Port au Choix.

L'échéancier de mise en oeuvre sera fonction de la disponibilité des fonds. À tous les stades du budget, il faudra obtenir les autorisations de financement normales et suivre les directives des organismes centraux comme le Conseil du Trésor.

La stratégie de mise en oeuvre sera fonction de certains facteurs, dont deux en particulier. Le premier est la protection des ressources archéologiques et naturelles

à laquelle on doit accorder une haute priorité. Le deuxième facteur est la protection des visiteurs comme dans tous les lieux historiques. En outre, l'application des décisions contenues dans le présent plan de gestion se fera de façon à causer le moins d'inconvénients possibles aux visiteurs.

Saison d'ouverture

La saison d'ouverture du lieu historique sera fonction de la demande de services et des fonds disponibles. Des calendriers d'exploitation particuliers seront établis et revus périodiquement. Le plan de gestion établit des paramètres généraux à cet égard. Dans le cas qui nous intéresse, le Service canadien des parcs prévoit ouvrir le centre d'accueil au public pendant la saison touristique, mais les visiteurs peuvent mener des activités sur les lieux à longueur d'année.

5

Incidences socio-économiques et environnementales

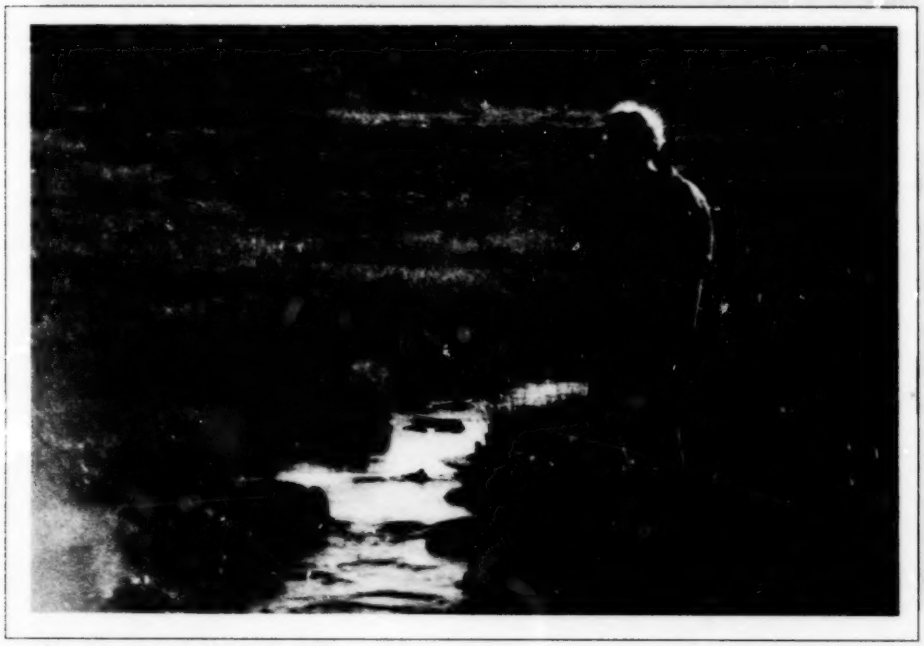

ÉTUDE SUR LES ÉTANGS, 1984

5.INCIDENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Aux tout premiers stades de la planification d'un lieu historique national, le Service canadien des parcs examine les conséquences des projets, programmes et activités proposés relevant de sa juridiction. Puis, à la lumière des résultats de cette évaluation, il décide d'aller de l'avant ou encore de rejeter ou de modifier les plans d'action proposés. Il étudie les répercussions de toute nature dont les retombées socio-économiques, archéologiques et environnementales. À Port au Choix, il y a déjà des installations et des activités, et celles-ci sont soumises à cette évaluation environnementale.

Facteurs environnementaux

Port au Choix, il est particulièrement important que le milieu naturel soit respecté compte tenu des liens historiques qui attachent les autochtones de Port au Choix à leur environnement et du fait que l'environnement contribue à la compréhension des thèmes de l'histoire des autochtones choisis pour le lieu. Le Service canadien des parcs doit s'assurer que les mesures qu'il prendra n'amoindrissent pas la qualité de l'eau du bassin hydrographique alimentant la ville de Port au Choix, étant donné que ce bassin hydrographique s'étend principalement à l'intérieur des limites du lieu historique national.

Les diverses études sur les ressources naturelles menées à Port au Choix n'ont relevé aucune espèce d'oiseaux rares ou menacées d'extinction parmi celles qui se reproduisent dans le lieu historique national de Port au Choix. Ces études font état des dommages causés par les véhicules tous terrains et les véhicules à quatre roues motrices. Par contre, comme nous l'avons déjà dit, à certains endroits qui n'ont pas été touchés par des aménagements récents, les paysages ne sont probablement pas très différents de ceux qu'ont connus les Esquimaux et les Indiens à l'époque. Le décor naturel est donc important pour l'illustration de l'histoire humaine : il faut donc le protéger. Il revient donc au Service des parcs de contrôler l'utilisation des véhicules tous terrains et autres véhicules de façon que ceux-ci cessent d'abîmer la végétation, d'accélérer l'érosion et de détruire les ressources archéologiques.

La mise en oeuvre des projets d'aménagement du lieu mis de l'avant par le Service canadien des parcs commande donc des mécanismes d'évaluation et de contrôle environnementaux garantissant que ces projets n'auront pas de répercussions inacceptables sur le milieu naturel et les ressources archéologiques. Ces mesures de protection visent tout particulièrement les projets d'aménagement de sentiers et de refinancement ainsi que l'emplacement proposé pour le nouveau centre d'accueil. À l'emplacement du nouveau centre et à l'anse de Port au Choix, on trouvera peut-être des ressources archéologiques. Sur la route de Pointe Riche, on devra choisir l'emplacement du centre en tenant compte du bassin hydrographique qui alimente la ville de Port au Choix. Cela vaut aussi pour le sentier qui doit traverser la péninsule de Pointe Riche, du centre des visiteurs à Philipps Garden. En outre, les installations et les activités existantes à Port au Choix ont été examinées pour s'assurer qu'elles n'ont pas d'effets néfastes inacceptables sur l'environnement.

Facteurs socio-économiques

L'existence du lieu historique national de Port au Choix présente de nombreux avantages d'ordre social et économique. Certains de ces avantages débordent la proximité immédiate du lieu historique et visent la région dans son ensemble. Les résidents locaux peuvent s'amuser et profiter des activités d'interprétation tandis que la protection et la présentation des ressources d'importance nationale du lieu attirent les visiteurs de l'extérieur de la région et jouent donc un rôle dans le secteur touristique de l'économie régionale. Le lieu historique de Port au Choix a des retombées économiques sur le plan de l'emploi, et des achats ainsi que diverses exigences opérationnelles.

Le principal impact économique du lieu sur la région

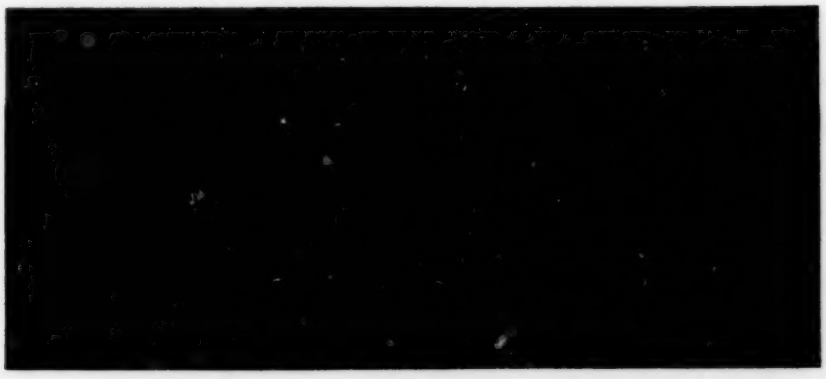

Sentier du rivage

avoisinante est l'emploi direct du personnel du lieu. Le lieu historique national de Port au Choix compte actuellement 1,75 personne (soit l'équivalent de 1,75 personne employée pour une année complète) et les dépenses en salaires s'élèvent à environ 68 000 $ par année. Outre les dépenses au titre des salaires, le budget prévoit des dépenses d'environ 25 000 $ par année pour l'exploitation et l'entretien, et plus de 30 000 $ ont été affectés aux projets d'immobilisations des dernières années.

Les niveaux de dotation actuel ne reflètent cependant pas l'expansion du lieu depuis la ratification de l'entente fédérale-provinciale de 1984. Cette expansion, jumelée aux projets d'aménagement prévus dans le présent plan de gestion et à l'augmentation du nombre de visiteurs, commande l'embauche de personnel supplémentaire. Les projets d'aménagement devraient aussi accroître les dépenses en biens et services.

Dans l'ensemble, on estime que le lieu, une fois les travaux d'aménagement terminés, aura des répercussions directes et indirectes, soit l'emploi de presque sept années-personnes annuellement et des dépenses d'environ 164 000 $. Cela comprend les emplois créés et les dépenses faites dans la collectivité en raison de la présence du site historique, et non seulement les emplois fournis directement par le lieu.

L'impact des dépenses des visiteurs est plus difficile à quantifier. Les visiteurs de l'extérieur de la province qui se procurent biens et services pendant leur séjour constituent une source de revenu additionnel et de création d'emploi dans le secteur touristique. L'impact des dépenses correspond à la somme d'argent que les visiteurs dépensent en relation directe avec leur visite à Port au Choix. Vu le faible taux de fréquentation du lieu, jumelé au fait que le lieu constitue une halte pour les voyageurs en route pour l'Anse aux Meadows, on ne saurait attribuer qu'une incidence négligeable au lieu historique national de Port au Choix. C'est pour cette raison qu'il n'est pas utile de déterminer l'impact des dépenses.

Une fois les travaux d'aménagement terminés, les répercussions futures se situeront au niveau de l'emploi direct de personnel et des achats de biens et de services. Par ailleurs, le lieu historique national de Port au Choix aura un impact positif, quoique relativement modeste, sur les dépenses touristiques en tant que centre de services et d'attraction touristique des collectivités situées au milieu de la péninsule, soit Port au Choix, Hawke's Bay et Port Saunders.

Ouvrages de référence

A Background Study, Communities of Hawke's Bay, Port au Choix, Port Saunders. Ministère des Affaires municipales, Terre-Neuve, 1985.

Compte rendu des commentaires du public, 2e étape - Participation du public -Planification de la gestion. Service canadien des parcs, Région de l'Atlantique, novembre 1989.

Fraser (A.M.) "The French Shore" dans Newfoundland - Economic, Diplomatic and Strategic Studies, R.A. MacKay ed., Oxford University Press, Toronto, 1946.

Harp fils (Elmer) Evidence of Boreal Archaic Culture in Southern Labrador and Newfoundland. Musées nationaux du Canada, bulletin nº 193, Ottawa, 1963.

Harp fils (Elmer) et Hughes (David R.) Five Prehistoric Burials from Port au Choix, Newfoundland, Polar Notes, nº VIII. Hanover, New Hampshire, 1968.
Inventaire des ressources naturelles, parc historique national de Port au Choix. Northland Associates Ltd., St. John's, Terre-Neuve, 1985.

Northcott (T.H.) et Philipps (F.R.). The Land and Sea Mammals of Port au Choix National Historic Park, Newfoundland. St John's, 1976.

Plan municipal de Port au Choix, ministère des Affaires municipales de la province de Terre-Neuve, St John's, 1985.

Renouf (M.A.P.). Archeological Investigations at Philipps Garden and Pointe Riche, Port au Choix National Historic Park. Préparé pour le Service canadien des parcs, Région de l'Atlantique, 1986.

Renouf (M.A.P.). Archeology of the Port au Choix National Historic Park. Rapport des activités locales de 1984. Préparé pour le Service canadien des parcs, Région de l'Atlantique. 1985.

Robinson (Kevin) et Olshefsky (Paul). Pond Survey of Port au Choix National Historic Park, Newfoundland. Service canadien des parcs, Région de l'Atlantique, 1984.

Thompson (Frederic F.). The French Shore Problem in Newfoundland. University of Toronto Press, Toronto, 1961.

Tuck (James A.). Ancient People of Port au Choix: The excavation of an Archaic Indian Cemetery in Newfoundland. Newfoundland Social and Economic Studies no 17, Memorial University of Newfoundland, St John's, 1976.
Tuck (James A.). La préhistoire de Terre-Neuve et du Labrador, Musée national de l'homme, Ottawa, 1976.

Viking Trail Regional Tourism Strategy. Préparé pour le ministère du Développement et du Tourisme, le ministère de la Culture, des Loisirs et de la Jeunesse et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, par Cresap, Toronto, 1989.

Visitor Survey Analysis. Lieu historique national de Port au Choix, Service canadien des parcs, Région de l'Atlantique, 1987.

Remerciements

Nombre d'employés du Service canadien des parcs ont contribué, directement ou indirectement, à la préparation du présent plan de gestion. Nous tenons à remercier particulièrement l'équipe de planification de gestion composée de Earl Luffman, archéologue; Brian Gallant, représentant d'Architecture et Génie; Ray Troke, spécialiste en interprétation, et Bruce Bradbury, surintendant du lieu historique national de l'Anse aux Meadows.

D'autres personnes ont participé activement à cet exercice de planification, notamment Graham Noseworthy, surintendant régional, Lieux historiques, Terre-Neuve; Fred Martin, surintendant intérimaire du lieu historique national de l'Anse aux Meadows; George O'Keefe, chef de l'entretien du lieu historique national de Port au Choix, et David deLange, analyste socio-économique.

Rob Thompson, chef de la Planification des parcs historiques et David McCreery, chef de la Planification de politiques, région de l'Atlantique, ont aussi contribué à l'orientation des travaux de l'équipe de planification.

John Gasparac et Wayne Hughes ont été chargés de la préparation des cartes et de la conception des graphiques.

THIS PUBLICATION IS ALSO AVALIABLE IN ENGLISH